

Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques

D E A en science de l'information
et de la communication.

Option: Economie et Management de l'Information

MEMOIRE DE D E A

Le comportement documentaire des utilisateurs
de l'information scientifique et technique:
Le Cas du Centre d'Etudes et de Recherche sur
l'Information Scientifique et Technique (CERIST)

Presenté par:

Mr Hocine LOURGHI

Sous la direction de:
Salah DALHOUMI

Ecole nationale des sciences de l'information et des
bibliothèques

Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques

**D E A en science de l'information
et de la communication.**

Option: Economie et Management de l'Information

MEMOIRE DE D E A

**Le comportement documentaire des utilisateurs
de l'information scientifique et technique:
Le Cas du Centre d'Etudes et de Recherche sur
l'Information Scientifique et Technique (CERIST)**

Presenté par:

Mr Hocine LOURGI

**Sous la direction de:
Salah DALHOUMI**

**Ecole nationale des sciences de l'information et des
bibliothèques**

RESUME: La recherche documentaire est une pratique quotidienne chez les chercheurs. Elle signifie la consultation d'un ensemble de documents, et l'adoption des méthodes et pratiques différentes. Le sujet de cette étude concerne les utilisateurs de l'I.S.T du Centre d'études et de recherche sur l'information scientifique et technique (CERIST).

MOTS CLES: Chercheurs, pratiques documentaires, IST CERIST

ABSTRACT: The present work is an analysis of how the researchers of CERIST document scientific information. The objective of this analysis is to investigate the researchers methods of documentation and to enable us understand the research documents and their sources of information. Also to discover their needs concerning the documentation.

KEYWORDS: Researchers, documentatary methods, IST CERIST.

S O M M A I R E

1ère PARTIE.

I- BESOIN DU CHERCHEUR EN I.S.T.

I-1 Définition du concept "besoin d'I.S.T."

I-2 Définition de l'I.S.T.

I-3 Les objectifs de l'I.S.T.

I-3-1 L'I.S.T., élément d'innovation

I-3-2 L'I.S.T., facteur de compétitivité

I-3-3 L'I.S.T., élément de surveillance de l'environnement

I-4 Les utilisateurs de l'I.S.T.

I-5 Les nouvelles technologies et la maîtrise de l'I.S.T.

II- C.E.R.I.S.T. ET POLITIQUE NATIONALE D'I.S.T.

II-1 Politique nationale d'information

II-2 Création du C.E.R.I.S.T.

II-3 Les objectifs du C.E.R.I.S.T.

II-4 Fonds documentaires disponibles

2ème PARTIE.

III- COMPORTEMENT DOCUMENTAIRE DES CHERCHEURS.

III-1-METHODOLOGIE

III-1-1 Elaboration du questionnaire

III-1-2 Diffusion du questionnaire

III-2 Traitement

III-2-1 Logiciel utilisé pour le traitement.

III-2-2 Opérations de traitement effectuées

IV- ANALYSE DES RESULTATS

IV-1 Tris à plat

IV-2 Tris croisés

V- CONCLUSION.

ANNEXES:- Questionnaire

- tris à plat

- tris croisés

BUT DE L'ETUDE

L'information scientifique et technique, est aujourd'hui un facteur déterminant dans le domaine de la recherche et du développement. *"Elle représente une ressource nationale, au même titre que les ressources matérielles et énergétiques qui déterminent finalement le développement social et économique d'un pays".*(1)

Pour le chercheur, qui est l'utilisateur potentiel, elle constitue l'élément de base dans son travail, et lui permet d'aboutir à un résultat satisfaisant. Son utilisation est devenue ainsi une pratique quotidienne chez l'ensemble des chercheurs et dans tous les domaines.

Le but de cette étude est de vouloir déterminer le comportement documentaire d'un groupe de chercheurs algériens, utilisateurs de cette "matière grise", mise à leur disposition par le Centre d'Etudes et de Recherche sur l'Information Scientifique et Technique (CERIST).

Il s'agit d'analyser les habitudes documentaires de ces chercheurs, en matière de recherche de documentation scientifique et technique, qui ont tendance à connaître des changements, notamment avec l'introduction des nouvelles technologies, considérées comme un outil indispensable pour la maîtrise de l'IST.

Nous entendons par habitude documentaire, un comportement fréquemment répété, une manière usuelle d'agir qui apporte l'habileté dans la connaissance de la documentation elle-même. L'analyse des habitudes documentaires insiste sur les pratiques informatives actuelles afin de dégager des tendances dans les comportements de recherche documentaire.

(1) Information scientifique et technique/ N.B. AROUTUNOV
in: revue de l'AUPELF, vol. XVI, no1; p.59.

Par ailleurs, cette étude nous permet de connaître également les besoins de ces chercheurs, afin d'anticiper leurs exigences et répondre à leurs besoins." Ces utilisateurs, disait P. ATHERTON(2) doivent être des participants actifs au sein du système et que leurs besoins en commandent la conception".

Cette enquête à été menée au C.E.R.I.S.T, l'un des principaux organismes de diffusion de l'I.S.T. en Algérie, auprès de ses chercheurs, et ceux de quelques autres établissements de recherche et d'enseignement.

1ere PARTIE

I -BESOIN DU CHERCHEUR EN I.S.T.

I-1 Définition du concept "besoin d'I.S.T."

Nous avons tous besoin un jour d'une information pour achever un travail, entamer une étude ou même pour ranger un simple document.

Le concept de besoin d'information traduit l'existence d'un manque perçu par un être inséré dans une formation économique et sociale. Mais il traduit aussi le moyen de faire disparaître ce manque, à savoir l'information. Donc, celle-ci fait partie de l'ensemble des objets susceptibles de satisfaire ce besoin(3).

Y. LE COADIC(4), définit le besoin de l'information pour l'être humain comme son besoin pour la nourriture. Il dit également que ce besoin est commandé par les exigences de la vie, exigences cognitives, exigences de savoir, de communiquer.

P. ATHERTON(5), explique que les types les plus généraux de besoins d'information furent définis par M. VOIGT, un spécialiste américain de l'information au début des années 1960. En interrogeant une centaine de scientifiques scandinaves de la chimie, de la physique et de la biologie, il établit qu'ils se référaient aux sources d'information principalement dans trois circonstances:

a/ En cherchant à se tenir au courant des résultats tant dans leur propre domaine que dans les disciplines connexes;

(3) contribution à l'étude des systèmes d'information scientifique et technique: approche théorique et étude de cas de l'Algérie/M.DAHMANE, thèse de doctorat en science de l'information et de la communication, univ. de Bordeaux, 1990

(4) Usages et usagers de l'information/Y.F. LE COADIC
in: documentaliste, vol.27, no1, jan-fev., 1990

(1) cité page 1

(5) cité p.3

b/ Dans leur travail quotidien quand ils ont besoin de quelques informations factuelles, de chiffres, de méthodes et de plans;
 c/ Quand ils abordent un nouveau problème ou un projet, ou de la même façon, quand ils en terminent un ou écrivent à son sujet, pour une recherche rétrospective qui identifie le maximum possible de sources publiées et non publiées sur le sujet.

Le concept "besoin d'IST" est né du développement spectaculaire des découvertes et des connaissances scientifiques. Ce progrès scientifique a provoqué une accumulation d'informations que les chercheurs essaient d'exploiter à leur tour dans le cadre de leurs travaux, chacun selon son domaine. Il s'agit d'un phénomène connu par les spécialistes du domaine sous le terme "d'explosion de l'information".

G. VARET(6) confirme cette hypothèse en liant l'apparition du besoin d'I.S.T. à deux phénomènes:

- 1/ La croissance en volume et l'accélération en vitesse de l'information.
- 2/ Les exigences de la demande du chercheur dont la relevance et le caractère non rétrospectif de l'information.

Du point de vue historique, M.DAHMANE(7) note, dans sa thèse de doctorat, que le besoin d'I.S.T., s'est posé tout d'abord au seul secteur de la science, et par conséquent au seul chercheur. C'est ainsi que le constat d'une explosion de l'information est fait en 1945, et qu'apparaît le concept d'I.S.T. en 1952 avec l'appellation du centre d'I.S.T. soviétique la même année (V.I.N.I.T.I.)(8) ainsi que la réalisation des premières études sur les utilisateurs dès les années 1950. Ce n'est pas par hasard d'ailleurs, que la politique d'I.S.T. s'articule à celle de la science.

(6) Pour une science de l'information comme discipline rigoureuse/G.VARET. Paris:les belles lettres, 1987

(7) cité p.4

(8) institut national soviétique d'information scientifique et technique

Les déterminants du besoin d'I.S.T.

Les besoins en I.S.T sont prédéterminés, ils ne peuvent ni être isolés du contexte social d'origine, ni fabriqués par l'utilisateur en dehors de tout rapport de structure objective. Y. LE COADIC(10) disait: " l'usager arrive dans le système d'information avec un besoin d'information plus ou moins bien spécifié".

H. SHÜTZ(11) définit deux groupes de facteurs par rapport à une organisation:

1/ Facteurs internes dont il cite:

- la branche d'activité;
- le type de travail ou le procès intellectuel nécessitant de l'information;
- la spécialisation professionnelle de l'utilisateur;
- le niveau de responsabilité dans l'organisation.

2/ Facteurs externes qui sont:

- les systèmes de communication;
- les aspects démographiques d'âge et de sexe;
- les caractères psycho-sociaux et culturels.

Une étude méthodologique pour l'identification des besoins d'information des ingénieurs élaboré par l'UNESCO(12) dégage quant à elle quatre facteurs:

1/ La fonction exercée par l'utilisateur et pouvant être une fonction de décision de recherche ou de réalisation.

2/ La nature de l'organisation d'exercice: instituts de recherche, bureaux d'études, entreprises, administrations..

3/ Les conditions géographiques, économiques et politiques dont le niveau de développement incluant l'âge de l'industrialisation d'un pays, la place de l'industrie dans son économie ainsi que la nature et l'importance des secteurs industriels. Le niveau de développement inclut aussi la nature

(10) cité p.4

(11) le rôle et l'organisation d'un centre national de documentation dans un pays en voie de développement/S.HARALD._Paris.1976

(12)approche méthodologique pour identifier les besoins en information des ingenieurs._ Paris: unesco.1984

et l'importance des systèmes d'information documentaire existants.

4/ Le niveau de formation de l'utilisateur et son attitude. Autrement dit ses connaissances et le savoir faire dont il dispose d'une part, les facteurs psychologiques d'autre part, ceux-ci concernent:

- le degré de conscience de l'utilité de l'information,
- sa confiance dans les sources d'information.

Ces deux approches ont pour référentiel une organisation sociale.

Une autre approche conditionnant les besoins sans adopter comme référentiel l'organisation sociale en question a été faite par J.P. LOOF(13); cette approche définit les facteurs suivants de la "demande" par:

- 1) L'origine de l'utilisateur: qui regroupe la formation reçue, l'appartenance socio-professionnelle, le référent biologique, la fonction occupée dans l'organisation, la branche d'activité, et enfin le milieu du travail.
- 2) Le comportement de l'utilisateur: est défini en tant que *"résultat d'un processus d'apprentissage codé selon le type de culture"*.
- 3) Les caractéristiques de la demande: que sont la durée, la fréquence et l'urgence de celle-ci.
- 4) Le coût économique et le temps de réponse à la demande.
- 5) La dimension psychologique de la demande définie en terme *"d'attente"* de l'utilisateur. Autrement dit *"l'état psychologique résultant de sa perception de l'écart entre son comportement habituel et son environnement proche ou lointain"*.
- 6) Enfin, le critère d'utilité de l'I.S.T. tel que perçu par l'utilisateur: se tenir au courant, résoudre un problème etc...

(13) cité par M.DAHMANE in thèse de doctorat, p.22

M.C. MALLÉN(14), définit quant à elle deux facteurs qui déterminent les besoins en I.S.T.:

- 1- La spécialité de l'utilisateur;
- 2- Sa personnalité.

M.DAHMANE, pense qu'à travers ces facteurs ressort la complexité d'une notion qui loin d'être une donnée évidente semble être régie par des faits d'une double nature: objective et subjective.

(14) une méthode pour l'aide des besoins des utilisateurs: l'enquête par questionnaire/M.Marie-Christine, in: vol.11, no4, 1974

-faits de structure objective.

Constituent l'ensemble des faits dont l'origine dépasse l'individu. Ils peuvent être de l'ordre du biologique ou du social . La classification des facteurs précédents selon cette grille nous donne le tableau suivant.

A \ B	A	Les auteurs citants
B Catégorie I	<ul style="list-style-type: none"> - la formation reçue - la spécialité - le niveau de formation de l'utilisateur 	<ul style="list-style-type: none"> - J.P. Loof [et al] - M.C. Mallen - UNESCO
Catégorie II	<ul style="list-style-type: none"> - la fonction occupée - la branche d'activité - l'appartenance socio-professionnelle - le type de travail où procès intellectuel - la spécialisation professionnelle de l'utilisateur - le niveau de responsabilité - la fonction exercée par l'utilisateur - la nature de l'organisme 	<ul style="list-style-type: none"> - J.P. Loof [et al] - J.P. Loof, H. Schütz - J.P. Loof - H. Schütz - H. Schütz - H. Schütz - UNESCO - UNESCO
Catégorie III	<ul style="list-style-type: none"> - le lieu de travail - le coût et le temps de réponse - le système de communication - la nature et l'importance des systèmes documentaires 	<ul style="list-style-type: none"> - J.P. Loof [et al] - J.P. Loof [et al] - H. Schütz - UNESCO
Catégorie IV	<ul style="list-style-type: none"> - les Aspects démographiques d'âge et de sexe 	<ul style="list-style-type: none"> - H. Schütz
Catégorie V	<ul style="list-style-type: none"> - les conditions économiques, géographiques et politiques d'un pays - les caractères psycho-sociaux et culturels 	<ul style="list-style-type: none"> - UNESCO - H. Schütz

Faits de structure subjective

La catégorie	Le Référentiel
I	le système de formation et d'éducation dont l'école, l'institut, l'université sont des exemples.
II	les caractéristiques de fonction et de structure propres à toute organisation sociale.
III	le système d'I.S.T. et les caractéristiques qui lui sont liées telle l'accessibilité.
IV	les caractéristiques démographiques de la population des utilisateurs de l'I.S.T.
V	les conditions géographiques, économiques, politiques psycho sociales et culturelles.

Ils caractérisent l'ensemble des faits propres aux individus:

I-2 Définition de l'IST

Liée à la recherche et au développement, l'information scientifique et technique est le reflet de la culture scientifique et technique contemporaine. *"Plus communément dite I.S.T, Elle est devenue en peu d'années le concept à la mode, aussi prestigieux qu'incontournable pour les chercheurs de la planète"*. J. DEVEZE(15). Par ailleurs elle est un puissant facteur de progrès, quand on regarde le niveau de développement atteint par les pays qui la détiennent.

L'IST, disait C. CURIEN(16), constitue une activité économique qui tend à prendre un poids croissant dans la compétition internationale. Elle recouvre tout un ensemble de branches d'activités: auteurs, éditeurs, centres de ressources documentaires, serveurs, gestionnaires de réseaux, sans oublier les consommateurs de l'IST, qui sont les chercheurs eux-mêmes, les étudiants, les ingénieurs des entreprises.

L'ANVAR(17) pour sa part, considère que l'IST résulte du traitement de l'ensemble de la littérature scientifique et technique, en vue de sa diffusion. Elle suit, compile et recense l'ensemble des articles, communications, mémoires, thèses, produits par les laboratoires de recherches fondamentales et appliquées dans les universités, l'industrie, les centres de recherche collectifs, jusqu'à l'inventeur indépendant.

Tous les auteurs admettent que l'information scientifique et technique est toute information qui répond aux besoins des chercheurs, techniciens, ingénieurs, enseignants, étudiants ou autres corps de métiers qui peuvent y être assimilés.

(15) L'information scientifique et technique: produit scientifique ou discours sur la science/D.Jean, in: revue communications et langages no90, 4ème trim., 1991

(16) Ministre français de la recherche et de la technologie

(17) Agence Nationale de Valorisation de la Recherche, Alsace, France

M.F. MORIN (18), conclut enfin: "l'IST est la source de toute recherche et tout développement technologique, dont les résultats sont à nouveaux générateurs d'information. La mise à disposition des résultats de la recherche et de son application au développement est une condition nécessaire à l'essor économique"

(18) Politique et systèmes d'information scientifique / M.F. Morin, in revue de l'AUELF, vol. XVI, n°1

I-3 Les objectifs de l'information scientifique et technique.

I-3-1 L'IST, élément d'innovation.

"L'innovation est un élément vécu comme déstabilisant. Elle remet en cause les ordres établis, conteste les experts, déstabilise les rapports de forces techniques, commerciaux et économiques". J.M. GOUEZZOU (19)

Le mot innovation, résume une idée nouvelle qui peut être transformée en un produit industrialisé et commercialisé.

La veille technologique, considérée d'ailleurs par E. GAYON(20), comme objectif de l'innovation, constitue le moyen de vertébrer une volonté stratégique d'innovation.

Une définition attribuée à l'innovation par SCHUMPETER(21) dans son livre "*théorie du développement économique*" d'après E. GAYON, définit l'innovation comme un phénomène complexe susceptible de prendre schématiquement, quatre (04) formes principales:

- La fabrication d'un bien nouveau, ou l'apport d'une qualité à un bien;
- La conquête d'une nouvelle méthode de production;
- L'ouverture d'un nouveau marché;
- La mise en place d'une nouvelle organisation.

I-3-2 L'IST, facteur de compétitivité.

Tous les auteurs et les spécialistes de la gestion admettent que les entreprises compétitives sont celles qui écoutent l'environnement, et que les clients sont une des catégories essentielles d'acteurs de l'environnement.

L'ouverture sur l'environnement signifie être :

(19) La gestion de l'innovation/J.M. GOUEZZOU, in: IDT89, pp.25-28

(20) Le service de documentation, pivot de la veille technologique/E.Gayon, in: IDT89, pp.29-33

(21) cité par E. GAYON, in IDT89, pp.29-33

- Ouvert aux messages pertinents émis par le marché et être à l'écoute attentive du client;
- Ouvert sur d'autres compétiteurs que ses concurrents habituels;
- Ouvert sur d'autres technologies que la technologie actuelle mise en oeuvre.

F. PERIGOT(22), pense que le rôle fondamental de l'information pour la compétitivité n'est pas encore perçu à cent pour cent par l'ensemble du tissu industriel. Si l'on compare avec la situation au Japon, on note que les entreprises japonaises consomment cent fois plus d'informations professionnelles que les entreprises françaises.

I-3-3 L'IST élément de surveillance de l'environnement.

Tout organisme à caractère économique est censé connaître ses concurrents. Par conséquent il est nécessaire pour lui de surveiller son environnement. Surveiller l'environnement, c'est mettre en place un système de collecte et de traitement de l'information scientifique et technique capable de tout appréhender d'abord et de diffuser ensuite de façon continue et dynamique. Cette surveillance de l'environnement s'est imposée il ya quelques décennies du fait de l'émergence des nouvelles techniques de production et d'organisation.

Ainsi la surveillance de l'environnement permet à tout organisme ou structure d'être au courant de ce qui existe déjà et par conséquent de ne pas le réinventer; de détecter des idées, des procédés, du savoir faire mis en oeuvre par d'autres; de détecter aussi les recherches et études qui n'ont pas abouti, ce qui évite à l'institution de s'engager dans les voies sans issues. Cette démarche permet une économie de temps et d'argent.

(22) Président C.N.P.E, France

I-4 Les utilisateurs de l'IST

Le concept d'utilisateur disent, C. GUINCHAT et M. MENO (23) est encore mal défini. Pour certains, l'utilisateur n'apparaît qu'à la fin de la chaîne documentaire, lorsqu'il vient demander un service, comme la communication d'un document primaire ou une recherche bibliographique. Pour les systèmes qui distribuent de grandes

bases de données lisibles par machine, l'utilisateur est la personne qui interroge ces dernières, donc, dans la pratique, bien souvent, un spécialiste de l'information employé à plein temps dans une unité d'information. Certains voient en l'utilisateur à la fois le client des services d'information et le producteur d'information. D'autres l'intègrent au système d'information à la fois comme producteur et client, et, comme relais ou agent de certaines communications.

L'utilisateur en réalité n'a pas uniquement le rôle de consommateur de l'information. Il contribue souvent dans l'organisation de la structure documentaire par ses conseils en tant que client. Dans ce sens, C. GUINCHAT et M. MENO disaient: "Il est toujours à la base de l'orientation et de la conception des unités d'information et des systèmes, lesquels doivent être définis en fonction des caractéristiques, des attitudes, des besoins et des demandes de ceux qui les utilisent".

Les utilisateurs de l'IST sont nombreux et différents de par leur formation, leur domaine de travail, et, plus précisément la tâche à accomplir. Ils sont généralement regroupés dans des catégories socio-professionnelles. Parmi ces catégories, nous avons celles des utilisateurs potentiels et qui sont:

- Les ingénieurs et chercheurs;
- Les cadres des PME;
- Les universitaires et étudiants;
- Enfin le grand public et les associations.

(23) Science et technologie de l'information et de la documentation: introd.générale/C.GUINCHAT, M.MENO. Paris:unesco,1990

P. ATHERTON, distingue quant à elle, trois catégories principales d'utilisateurs du système d'information scientifique et technique, en fonction du type d'activités dans lesquelles ils sont engagés:

a/ Les chercheurs dans les sciences fondamentales et appliquées;

b/ Les praticiens et les techniciens s'occupant des activités de développement ou des activités opérationnelles dans les diverses branches de la technique et de l'industrie: agriculture, médecine, production industrielle, communication etc..

c/ Les dirigeants, planificateurs et autres décideurs qui sont chargés de coordonner les activités de développement dans la science et la technique, au niveau local, national ou international, dans les secteurs publics et privés.

H. SCHÜTZ, répartit pour sa part les utilisateurs d'information en groupe tels que:

_ Les personnes poursuivant des études régulières (élèves, apprentis, étudiants);

- Personnel de recherche / développement;

- Les personnes engagées dans la fabrication (travailleurs services productifs, ingénieurs, contremaîtres etc..)

- Les cadres de l'économie nationale (chefs d'entreprises, directeurs, personnel de direction et d'organismes gouvernementaux);

- Personnel enseignant de tous les établissements (professeurs, maîtres de conférences etc...)

Les cinq groupes se divisent à leur tour en plusieurs sous groupes.(voir tableau, page.

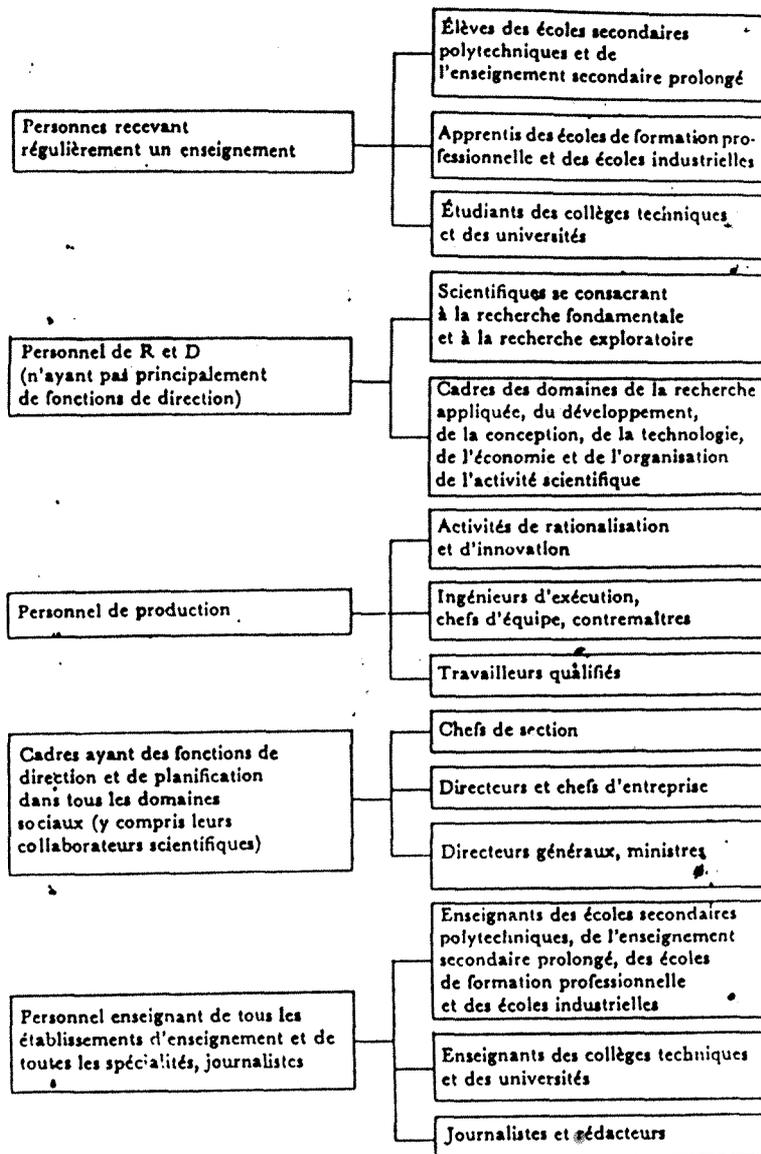


Schéma n°32 Classification des utilisateurs de l'I.S.T selon H. Schütz.

I-5 Les nouvelles technologies et la maîtrise de l'IST.

L'expression "nouvelles technologies" disent C.GUINCHAT et M.MENOU, est un "terme générique, désignatif d'un ensemble d'équipements, de procédés et de méthodes utilisés pour le traitement de l'information et de la communication"

Le besoin croissant des utilisateurs en matière d'information et la masse disponible d'IST, sont les deux facteurs essentiels qui ont conduit à l'invention des nouvelles technologies.

P.PELOU(24), considère que devant cet afflux de systèmes et de produits, la maîtrise de l'information passe par la maîtrise des nouvelles technologies. Par ailleurs, il dit que "toute stratégie de l'information doit aujourd'hui prendre appui sur une modernisation structurelle et sur une modernisation méthodologique liée à l'implantation de l'informatique et des nouvelles technologies".C'est ainsi que les exigences en matière de vitesse de communication, la nécessité de traiter l'information et le désir d'accroître l'efficacité des systèmes informatiques, non seulement favorisent mais aboutissent nécessairement à l'utilisation de nouvelles technologies électroniques, et de nouveaux supports qui ont une répercussion sur toutes les formes de diffusion de l'information.

L'introduction des nouvelles technologies d'information dans les institutions documentaires a provoqué un changement parfois radical. Les progrès des ordinateurs, des moyens de transmission, des possibilités de stockage et des facultés de traitement ont ouvert au secteur de l'information des perspectives si vastes. Ces techniques ont permis la réalisation de certaines tâches, comme: l'automatisation de la

(24) Rôle stratégique de l'information et de la documentation, in: documentaliste, vol.23, no,4-5,1986

gestion des fichiers documentaires, l'exploitation des nouveaux supports d'information (exp. CD-ROM), et la connexion à certains centres nationaux et internationaux de documentation, ce qui a engendré le gain de temps et d'espace.

Ainsi les nouvelles technologies de l'information sont considérées aujourd'hui comme un outil indispensable apportant une aide considérable au chercheur sur le plan de la disponibilité de l'information.1

II- CERIST ET POLITIQUE NATIONALE D'INFORMATION

II- Politique nationale algérienne d'information

Une politique nationale d'information scientifique et technique, disait P.ATHERTON, peut encourager la publication des résultats de tous les travaux de recherche scientifique et technique, de tous les développements et applications obtenus dans les pays et non couverts par un droit de propriété. Elle peut promouvoir la coordination des centres de données et services de bibliothèques et l'amélioration des services de résumés et d'indexation, de traduction et des réseaux de transfert de l'information.

L'auteur note par ailleurs, qu'une politique nationale doit assurer certains objectifs majeurs tels que :

a/ Utiliser d'une façon optimale des connaissances accumulées dans la science, la technique, l'économie et les sciences sociales, afin d'atteindre les objectifs nationaux de progrès social;

b/ Assurer l'accès aux informations appropriées pour la prise de décisions, pour la gestion et pour les choix politiques, tant dans l'administration que dans les entreprises privées;

c/ Attirer l'attention des organismes publics et privés sur les problèmes relatifs à l'accès aux informations et à leur utilisation;

d/ Assurer des services d'information répondant aux besoins actuels, tout en permettant de les développer, afin de satisfaire les besoins futurs des producteurs, exploitants, diffuseurs et utilisateurs de l'information;

e/ Promouvoir au plan national et international la coopération pour l'échange des informations et des connaissances techniques.

C'est dans cette perspective que l'Algérie a procédé à la mise en place d'une politique nationale d'information dans les années 70, une décennie après l'indépendance(25),. Cette politique visait à assurer un ensemble d'aspects qu'on peut soustraire de ceux avancés par P.ATHERTON et que nous avons déjà vu.

Ces aspects sont:

- le développement des ressources documentaires;
- le développement des ressources humaines;
- l'application des technologies documentaires;
- la coopération internationale en matière d'information;
- la mise en place d'infrastructures documentaires.

La concrétisation de ces aspects a commencé avec l'ouverture de la bibliothèque universitaire de Constantine, après l'ouverture de l'université en 1968.

Cette bibliothèque a bénéficié d'un fonds documentaire très riche, d'une capacité de stockage importante et d'une installation moderne. Parallèlement des lois regissant le domaine commencent à voir le jour.

En 1970, le 29 mai, par ordonnance 70-34, la bibliothèque nationale est dotée d'une personnalité civile et d'une autonomie financière (cette institution avec la bibliothèque universitaire d'Alger étaient les seules à répondre aux besoins de tous les utilisateurs de l'information.)

En 1971, fut créé un centre national de documentation économique et sociale sous la tutelle du Ministère de la planification et de l'aménagement du territoire.

Ce centre avait pour mission:

- La collecte, le traitement et la diffusion de toute information nécessaire aux travaux de planification, de développement et de production;

(25) Indépendance de l'Algérie: le 05 juillet 1962

- L'étude des infrastructures existantes en matière de documentation;
- La Publication d'un répertoire des bibliothèques et centres de documentation algériens;
- La Publication d'un catalogue collectif de périodiques existants en Algérie.

Le 21 Novembre 1973 fut crée, par ordonnance no 73-62, l'institut national algérien de normalisation et de propriété industrielle (INAPI).

Le 25 Septembre 1974, il y eut création par arrêté du Ministère de l'Enseignement Supérieur et la Recherche Scientifique, du Centre d'Information Scientifique et Transfert de Technologie (CISTTT), et son rattachement à l'Office National de la Recherche Scientifique (ONRS). Ses objectifs étaient:

- Rassembler l'I.S.T. disponible en Algérie;
- Permettre aux scientifiques (chercheurs, ingénieurs etc..) l'accès à la littérature scientifique et technique mondiale;
- Etudier les besoins en matière d'IST;
- Veiller à l'interconnexion du réseau algérien avec les réseaux internationaux.
- faciliter la circulation de l'IST entre producteurs et utilisateurs de cette information;
- Promouvoir la formation de documentalistes et les familiariser avec les procédés modernes de recherche documentaire.

En 1975, un projet de 1000 bibliothèques municipales fut lancé par le Ministère de l'Information et de la Culture.

Le 07 juillet 1984 se fit la création par décret no 84-159 du commissariat à la recherche scientifique (CRST).

Le 29 Septembre 1985, a lieu la mise en application de la circulaire présidentielle no 031 qui stipule dans son article 3: "l'obligation à toutes les entreprises nationales de se doter d'une documentation technique à jour sur le domaine en souscrivant et en assurant sa diffusion et son exploitation les plus larges".

L'année 1985 connaît l'ouverture du premier Institut de formation en bibliothéconomie rattaché à l'Université d'Alger.

L'année 1985 voit également la création du CERIST après restructuration des centres d'IST , et après que le pays commence à accorder plus d'importance à cette information.

II-2 Création du CERIST

Le Centre d'Etudes et de Recherche sur l'Information Scientifique et Technique (CERIST), a été créé par décret no 85-86 du 16 mars 1985, dans le cadre de la politique nationale de l'information scientifique et technique. La mission dont il a été chargé est la mise en place d'un système national d'information scientifique et technique.

II-3 Les objectifs du CERIST.

L'accomplissement de cette mission explique M.BENHAMADI (26), nécessite l'engagement d'un certain nombre d'actions de recherche et de développement dans un cadre concerté et en liaison avec les divers secteurs de l'économie nationale. Parmi ces actions, il cite:

- l'étude et la proposition de mesures propres à assurer le développement et la promotion de l'IST.;
- la participation à la constitution de banques de données,
- l'introduction et la généralisation de l'outil informatique dans le processus de collecte, traitement et diffusion de l'I.S.T. et la gestion des entités documentaires,
- la proposition de procédures rationnelles d'acquisition et de circulation de l'I.S.T. et l'exploitation des ressources informationnelles nationales,
- le développement d'un réseau national d'I.S.T et son interconnexion avec les réseaux régionaux et étrangers; le développement d'un réseau national d'I.S.T devant se faire de manière progressive et nécessite la concrétisation d'actions intermédiaires devant concourir à atteindre l'objectif de diffusion de l'I.S.T au profit de l'ingénieur, du chercheur et du décideur. Il s'agit notamment de:
 - La maîtrise de tout le processus de gestion, traitement et exploitation de la ressource information, par des moyens modernes et appropriés permettant sa mise à la disposition de l'utilisateur,

(26) Directeur du CERIST

- la disponibilité de bases de données référentielles et factuelles dans les domaines des sciences et de la technologie,
- la mise en place de réseaux, publics ou privés, de transport de données,
- le développement d'un serveur national devant abriter les bases de données à exploiter et offrir tous les services d'accès à l'I.S.T.,
- l'établissement des cadres juridiques et institutionnels permettant son interconnexion avec les réseaux régionaux et internationaux.

Sur le plan international, en plus de la participation au réseau Maghreb-net, et à la prochaine connexion au réseau français d'information, le CERIST participe également à des réseaux internationaux:

- Le système international d'information nucléaire (INIS) ;
- le système international des publications en série (ISDS)

Ces deux systèmes fonctionnent sous forme de réseaux d'information scientifique et technique..

Pour atteindre cet objectif note encore M.BENHAMADI, des actions sont déjà engagées de manière unilatérale ou en collaboration avec des institutions nationales.

II-4 Fonds documentaires disponibles.

Pour répondre aux attentes des utilisateurs de l'IST, le CERIST dispose de trois (03) différents fonds documentaires:

- 1- Service de documentation ou bibliothèque :

Il est constitué d'un fonds documentaire couvrant surtout deux grandes disciplines, qui sont l'informatique et les sciences de l'information. Nous y trouverons:

- 5000 ouvrages;
- 375 titres de périodiques dont 70 faisant partie de l'abonnement en cours;
- 620 thèses scientifiques;
- 23000 rapports scientifiques;
- 480 photocopies d'articles scientifiques;
- 400000 microfiches rassemblant les données sur les différents domaines scientifiques.

2- Les catalogues :

a/ Le catalogue national de périodiques:

En cours d'élaboration par le CERIST même, ce catalogue gère l'inventaire de toutes les publications en service produites localement ou acquises de l'étranger. Par conséquent il offre à l'utilisateur l'état des collections des fonds documentaires des centres de documentation et bibliothèques à l'échelle nationale. Tout en étant en cours d'élaboration ce catalogue oriente déjà un nombre important de lecteurs vers les périodiques recherchés.

b/ Le catalogue des ouvrages.

De même que pour les périodiques, ce catalogue des ouvrages est en cours de réalisation et devra aboutir à la mise en place d'un réseau de signalement et de localisation de tous les ouvrages disponibles en Algérie.

c/ Le catalogue des thèses.

également en cours de réalisation , ce document réunira toutes les thèses soutenues en Algérie ou à l'étranger, par les algériens.

3- Les bases de données.

Le CERIST dispose actuellement de différentes bases de données concernant plusieurs domaines d'activités:

MEDLINE: couvre tous les domaines de la médecine, de la chirurgie, de la biologie, et de la pharmacologie...

CANCER-CD: contient tous les travaux et publications sur le cancer, notamment dans les domaines de la cancérologie clinique et expérimentale, science fondamentale, expérimentation et recherche, pathologie...

DRUG INFORMATION SOURCE: se compose de trois (03) sources d'information, sur les médicaments disponibles aux Etats-Unis, sur des médicaments commercialisés de par le monde (dosage, stabilité et compatibilité) et aussi les données bibliographiques.

INIS: contient des références documentaires et des brevets dans le domaine des sciences nucléaires et de leurs applications. Elle est en totalité disponible et mise à jour mensuellement à raison de 5000 à 7000 références.

AGRIS et AGRICOLA: traitent de tous les domaines en rapport avec l'agriculture.

LISA: couvre les domaines de la science de l'information et de la bibliothéconomie.

INSPEC: couvre les domaines de la physique, l'électricité, l'électronique, les mathématiques, l'informatique etc..

COPUTER-SPECS: renferme les données de 1500 constructeurs sur le matériel informatique et automatique. (Catégorie et modèle du matériel, adresses du constructeur, prix, dimensions, périphériques...).

BIBLIOFILE: est pluridisciplinaire et renferme différents types de documents: ouvrages, périodiques, brevets, films, cartes...

Cette base de données a pour caractéristiques essentielles, l'identification et la rédaction de notices bibliographiques sous format MARC ou sous un format pré-établi, de sauvegarder les références identifiées ou entrées, et d'établir la conversion en tout support (bandes magnétiques, disquettes, cassettes...).

Le volume actuel est de trois (03) millions de références.

LC/MARC et UK/MARC: Ces deux (02) bases contiennent respectivement toutes les publications déposées à la "LIBRARY of the CONGRESS" aux Etats-Unis, et à la "BRITISH LIBRARY", soit 95% des publications mondiales.

ISDS: a pour but l'identification et le contrôle bibliographique de la totalité des publications en série dans le monde.

SOCIOFILE: couvre les domaines de sociologie, anthropologie, économie, éducation etc...

GEOREF: contient des références sur la géologie, les mines, le pétrole, la paléontologie, la géologie structurale, économique etc...

B.N OPALE: Produite par la Bibliothèque Nationale de France, elle est pluridisciplinaire couvrant la période de 1975 à nos jours.

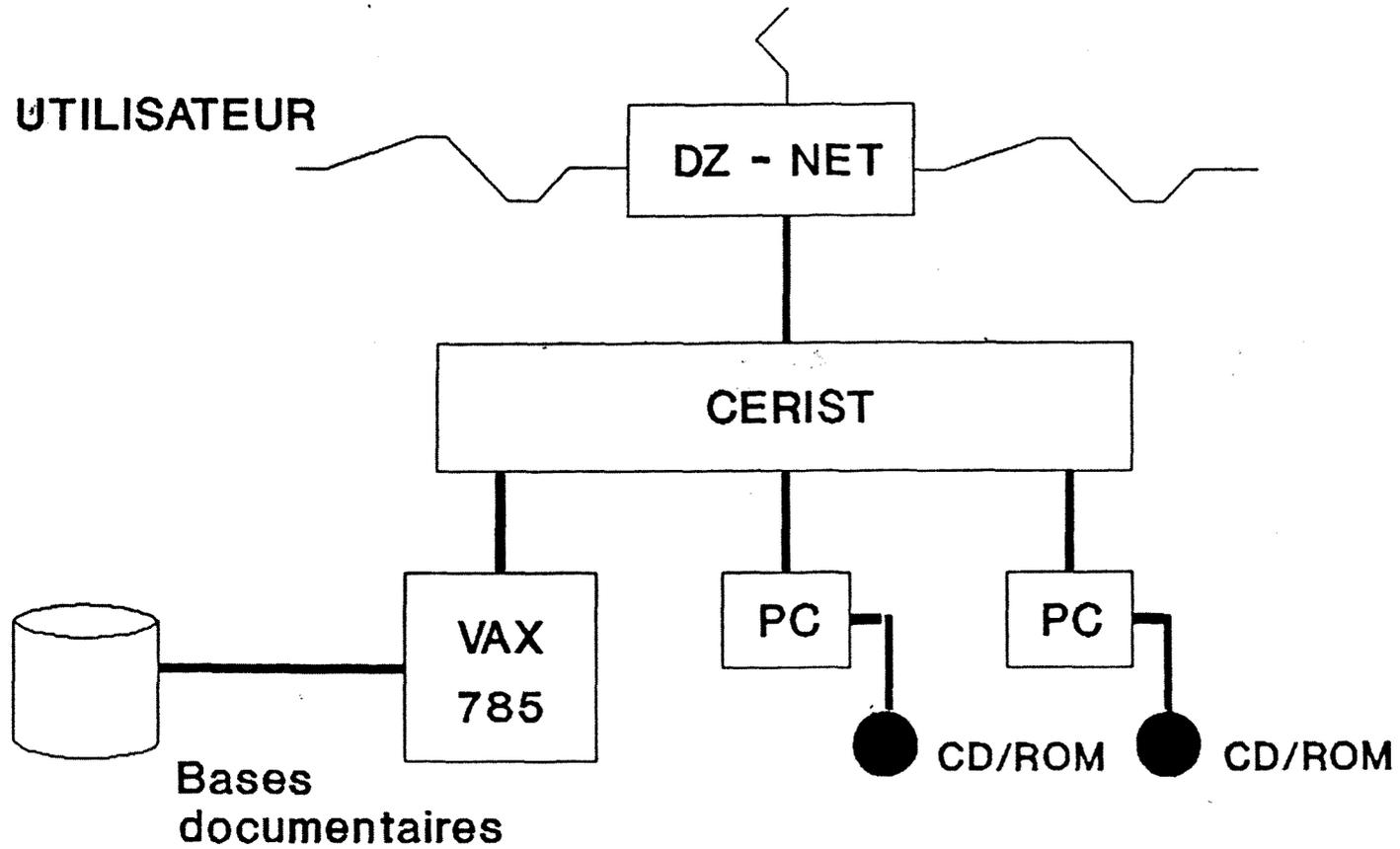
CD-ROM UNESCO: Elle contient 84000 références bibliographiques, 8850 adresses d'instituts de recherche et services d'information dans le monde, 4500 titres de périodiques en sciences sociales.

BIRD: traite le domaine de l'éducation et de la santé de l'enfant.

Ces bases sont mises à jour de manière régulière. Elles peuvent être interrogées selon divers critères: titres, auteurs, mots clés, et exploitées selon deux modes: recherche rétrospective et diffusion sélective de l'information.

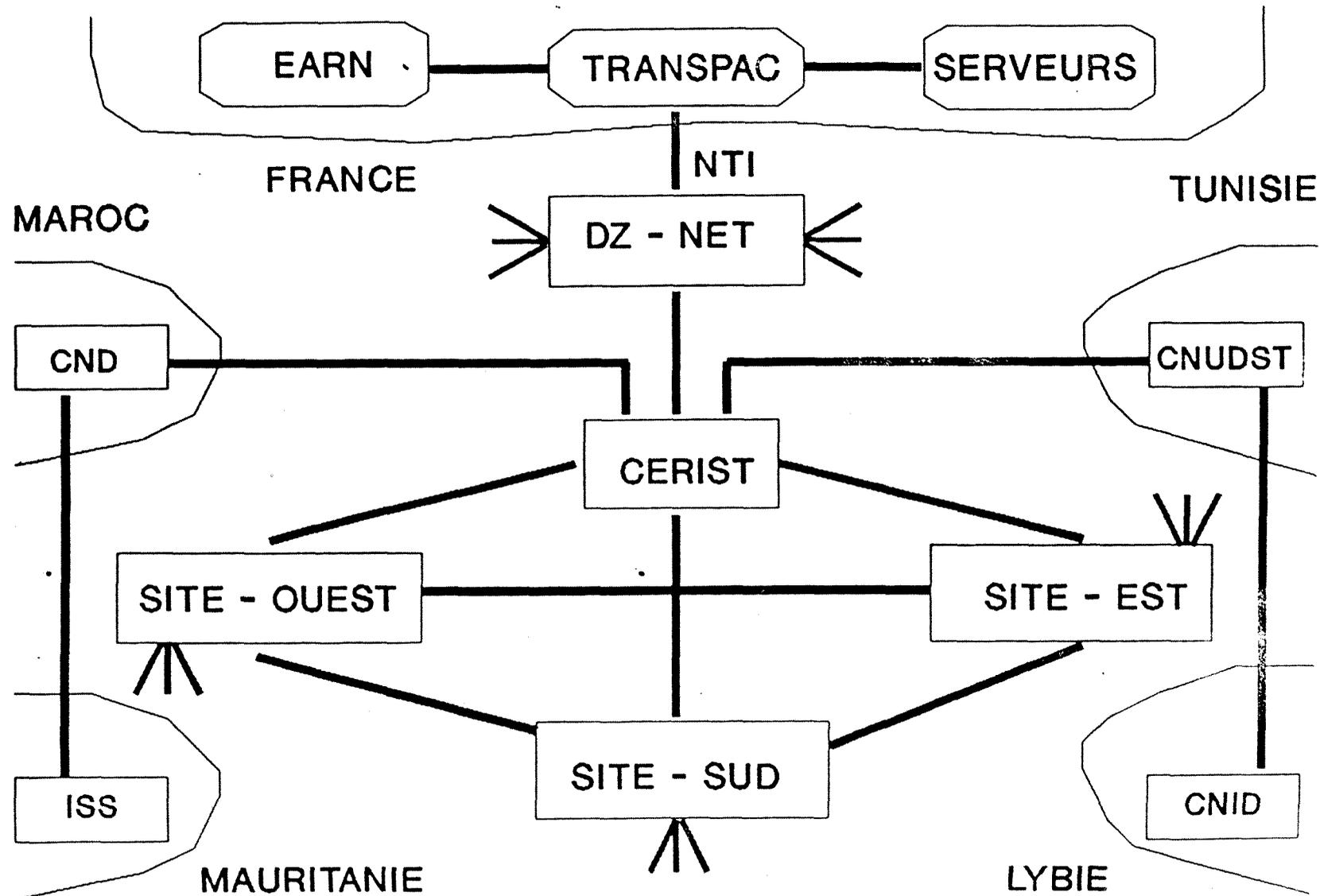
CE.R.I.S.T

SERVEUR NATIONAL D' I.S.T



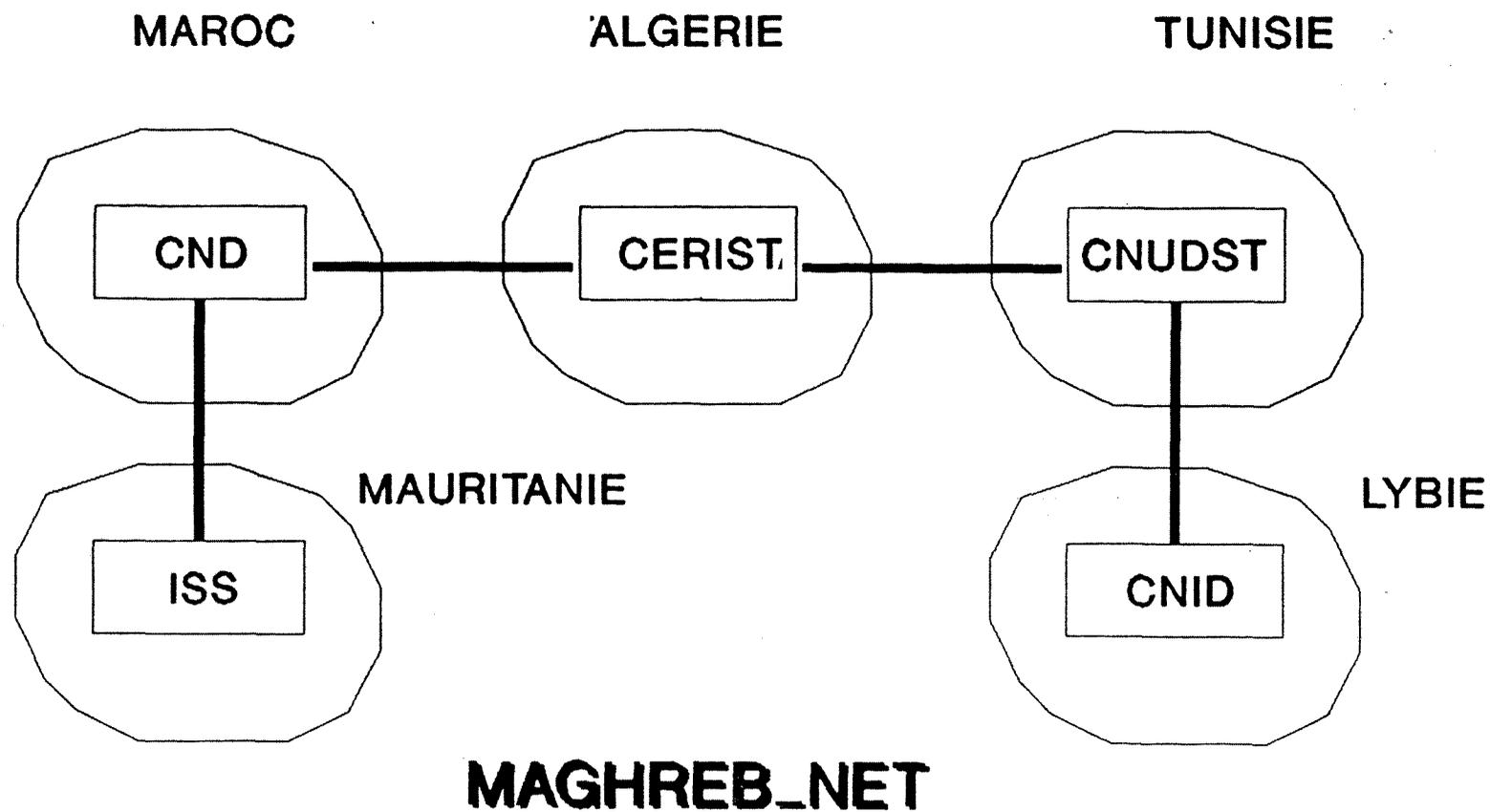
CONFIGURATION DU SERVEUR EXPERIMENTAL

INTERCONNEXIONS DU RESEAU NATIONAL D'IST AUX RESEAUX REGIONAUX



CE.R.I.S.T

POINT FOCAL DU RESEAU MAGHREB_NET



2eme PARTIE

III- COMPORTEMENT DOCUMENTAIRE DU CHERCHEUR

III-1 METHODOLOGIE

III-1 Elaboration du questionnaire.

Connaissant les laboratoires et services du CERIST, le domaine de travail et le personnel chercheur, j'ai eu à élaborer le questionnaire sans avoir recours à des interviews. Une fois élaboré, il a été lu par certains chercheurs et responsables administratifs, qui n'ont pas manqué de faire des observations.

Ayant pour thème le comportement documentaire du chercheur, le questionnaire est composé de quatre (04) parties, comportant un certain nombre de questions chacune, susceptibles de permettre l'analyse de ce comportement.

La première partie concerne le chercheur même, et nous permet de connaître sa fonction, son niveau de formation, son domaine de travail, le nombre d'années de recherche et enfin son âge et sa situation familiale.

La deuxième partie nous renseigne sur la fréquentation des centres de documentation et bibliothèques, le rythme de cette fréquentation, ainsi que les raisons qui poussent les chercheurs à utiliser peu ou pas du tout les services des bibliothèques et centres de documentation.

La troisième partie concerne les méthodes d'accès à l'information, et les différents types de documents utilisés dans la recherche.

La quatrième et dernière partie traite de l'utilisation des nouvelles technologies par les chercheurs dans le cadre de leur recherche documentaire. Ces moyens matériels sont de manière générale l'informatique et les nouveaux supports d'information.

Le questionnaire comprend à la fin, deux (02) questions de type ouvert, sur les insuffisances constatées et les suggestions .

III-1-2 Diffusion du questionnaire

La diffusion du questionnaire a été faite au CERIST par le biais du service de documentation et celui des bases de données. Initialement cette diffusion concernait seulement Les chercheurs possédant le diplôme de magister et plus, c'est à dire ayant une fonction de chercheur et enseignant-chercheur uniquement.

Les chercheurs du CERIST ont été les premiers à répondre (12 réponses reçues), du fait qu'ils étaient sur place. Ceux des autres organismes ont répondu avec beaucoup de retard, ils ne venaient pas toujours au CERIST. Ces chercheurs ont pour domaine de travail, la médecine, l'informatique, l'agriculture, l'électronique etc., et utilisent surtout des bases de données.

Je signale qu'une enveloppe contenant des réponses provenant de ces derniers utilisateurs me fut envoyée par courrier, cependant elle n'est pas arrivée.

III-2 Traitement

Le nombre de réponses reçues (26) dans une première étape n'était pas suffisant pour réaliser un traitement statistique adéquat de l'enquête .Une deuxième diffusion a aussi été faite, recommandée par Mr DALHOUMI, responsable du travail. C'est à la suite de cette deuxième tentative que j'ai reçu seize (16) autres réponses, provenant pour la plupart du reste des chercheurs du CERIST. Le total étant ainsi de quarante deux (42) sur cent quarante (140) questionnaires diffusés. Ce nombre de réponses représente environ un échantillon de 40% des utilisateurs de l'information scientifique et technique du CERIST.

Le taux de réponses émanant des chercheurs du CERIST est légèrement plus élevé que celui des réponses parvenues des autres utilisateurs.

III-2-1 Logiciel utilisé pour le traitement.

Le logiciel utilisé pour le traitement de cette enquête a été MODELISA, qui fonctionne sur matériel MACKINTOSH. Ce logiciel conçu pour le traitement des enquêtes, permet d'introduire une dimension probabiliste ou inférentielle. Les questions traitées sont soit de type réponse unique, soit multiples.

Durant l'opération de traitement du questionnaire, deux difficultés relatives au logiciel ont été enregistrées. La première étant au niveau de la rubrique "autres, précisez", où il est demandé au chercheur de rajouter d'autres réponses s'il estime qu'il y en a , en plus de celles mentionnées sur le questionnaire.

En effet, ces modalités qui sont de type texte ne peuvent être traitées avec celles de type réponses multiples. En conséquence, il n'a pas été possible d'analyser avec le logiciel, ces modalités relatives à cette rubrique "autres, précisez".

La deuxième difficulté s'est posée au niveau des questions à réponses multiples pour lesquelles il a été demandé un ordre de préférence. Cette question n'a pu être traitée par logiciel, elle a été faite manuellement.

III-2-2 Opérations de traitement effectuées

Tri à plat :

Le tri à plat est une opération simple qui donne les effectifs et les pourcentages correspondants aux modalités de réponse à une question. Les résultats peuvent être donnés sous forme de tableaux de chiffres ou sous différentes formes graphiques.

2- Tri croisé :

Le tri croisé est un outil qui permet de mettre en valeur les liens entre variables, et à construire éventuellement des typologies. Il présente simultanément des résultats pour au moins deux (2) questions, cela permet par conséquent de préciser l'analyse descriptive réalisée à partir des tris à plat . Le seuil minimal de cinq (5) pour les effectifs théoriques est communément admis. Si les effectifs sont trop faibles, il peut être intéressant de procéder à des regroupements de modalités de signification proche;

Pour pouvoir donner une dimension probabiliste à un tri croisé, il faut pouvoir discerner l'indépendance ou la dépendance respective entre deux variables. L'indicateur utilisé est le khi-2 calculé à partir de l'écart à l'indépendance.

Le logiciel fournit sur les tableaux de tris croisés, les effectifs réels, les effectifs théoriques, les pourcentages en ligne et colonnes, les écarts à l'indépendance ainsi que le khi-2 calculé globalement et les khi-2 par case.

IV- ANALYSE DES RESULTATS.

IV-1- Tris à plat:

Situation:

La quasi totalité des chercheurs ont répondu aux questions concernant leur situation personnelle. Seule une (01) personne n'a pas répondu à la première question qui concerne l'organisme de travail et trois (03) autres à celle relative à la discipline d'origine.

Les personnes interrogées affirment travailler en majorité dans un centre de recherche (59,5%). Cela est dû vraisemblablement au fait que la plupart des réponses reçues durant la deuxième diffusion proviennent des chercheurs travaillant au CERIST et aux autres centres de recherche qui relèvent de la même tutelle (Secrétariat à la recherche).

La deuxième composante importante, est celle des chercheurs travaillant à l'université (23,8%), le reste (11,9%) et (2,4%), travaillant dans des secteurs économiques et autres.

Ces chercheurs sont des ingénieurs associés à la recherche (38,1%), et représentent la majorité.

Viennent ensuite les enseignants-chercheurs (35,7%) qui doivent posséder au moins le diplôme de magister.

Enfin la troisième composante est celle des personnes dont la fonction est chercheur seulement, non associé à l'enseignement. La plupart de ces gens ont une responsabilité dans le travail (66,7%).

Concernant le niveau de formation, nous avons ceux qui sont titulaires d'un Magister (40,5%), ce diplôme qui permet à son titulaire en Algérie d'occuper un poste dans l'enseignement comme assistant ou maître assistant à l'université et d'exercer une fonction de chercheur.

Nous avons ensuite les chercheurs titulaires d'un diplôme d'ingénieur (35,7%) et enfin ceux possédant un doctorat (9,5%).

Pour la discipline d'origine et le domaine de travail, l'informatique vient largement en tête, (47,6%) des personnes interrogées déclarent qu'elle était leur discipline d'origine, et 59,5% y travaillent. Cependant, je tiens à préciser que cela ne reflète en aucun cas la réalité de la recherche dans cet établissement, du fait de la non réception des réponses des autres chercheurs appartenant aux autres organismes d'une part, et le milieu du CERIST dominé par le côté informatique, d'autre part. Celui-ci étant lié étroitement aux activités du CERIST. Au sujet du lieu de travail, les chercheurs exercent presque tous leur fonction dans un seul organisme (88,1%).

Quant au nombre d'années d'exercice de la fonction de recherche, nous avons douze (12) personnes qui ont déclaré avoir entre deux (2) ans et demi et trois (3) ans et demi, et représentent par conséquent 40,% de l'ensemble des chercheurs, et six (6) personnes qui ont, entre un (01) an et deux (2) ans et représentent pour leur part 20%.

Ce résultat traduit l'importance qu'accorde le pays à la recherche depuis quelques années seulement. Nous avons eu d'ailleurs l'occasion de constater cela dans le chapitre politique nationale d'information.

Les autres chercheurs comptent plus d'années de travail dans la recherche, cependant, ils ne sont pas nombreux. Parmi eux, seule une personne a compté douze (12) années de recherche. A propos de cette question toujours, douze (12) chercheurs n'ont pas répondu, probablement sont-ils nouveaux dans le domaine.

Ces chercheurs sont des personnes de sexe masculin (57,1%) et de sexe féminin (42,9%). Cet élément reflète d'une part la politique de l'éducation en Algérie, et témoigne du degré d'évolution pour un pays en voie de développement.

La moyenne d'âge des chercheurs que nous étudions est de vingt huit (28) ans.

Quinze (15) personnes ont au maximum vingt neuf (29) ans et représentent 36,% de l'effectif global. Treize (13) autres ont entre vingt neuf (29) et trente trois (33) ans, et représentent 31,7%. La troisième tranche d'âge importante, est celle des chercheurs ayant entre trente trois (33) et trente huit (38) ans (17%).

Nous avons deux chercheurs uniquement qui ont quarante deux(42) et quarante sept (47) ans.

Encore une fois, cet âge explique l'intérêt accordé à la recherche ces dernières années.

Enfin, ces chercheurs sont majoritairement célibataires (61,9%).(Voir annexes; tris à plat, partie situation.)

A propos de ce dernier élément, "rubrique, célibataire", nous constatons qu'il est dominant, et cela est dû à diverses raisons:

- La recherche est une discipline jeune en Algérie, la priorité a été accordée à d'autres secteurs d'activités, notamment l'éducation et l'économie.
- Les chercheurs plus âgés sont généralement chargés des tâches de gestion et d'enseignement, il s'agit d'une priorité.
- Recul de l'âge du mariage chez les intellectuels (la moyenne est de 32 ans), pour des raisons matérielles surtout.(voir annexes, tris à plat, partie situation.)

Utilisation des centres de documentation.

Le service de documentation du CERIST est le plus fréquenté par les chercheurs (76,2%). Cela s'explique sans doute par les services qui y sont offerts. Le CERIST dispose effectivement d'une documentation sur place plus ou moins satisfaisante, mais procède aussi à l'acquisition de photocopies d'articles de l'étranger .

Vient ensuite la bibliothèque de l'organisme (69%), dont le fonds documentaire est constitué de documents ayant un lien avec les activités de l'entreprise.

Nous avons ensuite la bibliothèque universitaire (23,8%), qui répond aux demandes des enseignants-chercheurs, et, enfin la bibliothèque nationale (14,3%), répondant aux demandes de toutes catégories de lecteurs.

Quant à la fréquentation de ces unités documentaires, elle paraît faible pour la majorité des chercheurs. 45,2% s'y rendent une (01) à quatre (04) fois par mois, c'est à dire à raison de une (01) fois par semaine. 33,3% s'y rendent cinq (05) à huit (08) fois par mois. Le reste des lecteurs (16,7%), s'y rendent par contre plus de douze (12) fois par mois,, c'est à dire, plus de quatre (04) fois par semaine.

Le CERIST dispose de trois (03) différents services pouvant répondre aux besoins des chercheurs. Parmi ces services, celui de la documentation qui est le plus sollicité (76,2% des chercheurs déclarent l'utiliser). Cela s'explique par la disponibilité du document primaire, par rapport aux autres unités documentaires, et par l'accès direct. Les bases de données dont le pourcentage est de 42,9%, et ,le catalogue collectif avec 19%, présentent aux chercheurs des données bibliographiques uniquement. L'acquisition se fera par la suite. C'est à dire qu'il faut passer la commande à l'étranger et attendre la réponse.

Plusieurs raisons sont à l'origine d'une fréquentation moyenne des centres de documentation par les chercheurs et, cette fréquentation est parfois nulle.

Le manque de temps (28,6%), l'indisponibilité des documents (16,7%), et l'insuffisance des collections, sont autant de facteurs qui veulent dire en fait la même chose et qui sont le problème majeur des chercheurs.

L'éloignement et le manque de besoin quant à eux représentent (11,9%). En dernier lieu il y a le manque de confort, car beaucoup de centres de documentation sont mal situés et ne disposent pas de locaux aménagés pour cela. (voir annexes, tris à plat; partie : fréquentation des centres de documentation).

Accès à l'information

Pour localiser le ou les documents, les chercheurs utilisent dans leur recherche documentaire l'ensemble des supports mis à leur disposition. Parmi ces supports nous avons les bases de données (59,5%, pourcentage le plus élevé), cela se traduit par la discipline du chercheur, qui est surtout l'informatique comme nous l'avons déjà vu auparavant, et probablement l'abondance de l'information.

Les revues sont également un support très utilisé (57,1%) du fait que celles-ci sont spécialisées par domaine, donc facilitent la recherche, et présentent surtout une information récente.

La bibliographie imprimée vient en troisième position avec l'échange avec les collègues (54,8%). Ce dernier explique en partie, l'indisponibilité de l'information pour les chercheurs.

Les livres et les périodiques sont les deux supports d'information les plus utilisés par les chercheurs (85,7%). Le livre est réputé pour son utilisation dans l'enseignement (les chercheurs de l'I M A à Grenoble l'ont affirmé)(27), et le périodique dans la recherche. Ces deux outils sont classés au même niveau, car la tâche des utilisateurs étant l'enseignement et la recherche.

Les autres documents de travail, actes de congrès et rapports de recherche, viennent en seconde position (54,8% et 59,5%). Ce qu'il faut retenir, c'est que tous ces supports sont utilisés à plus de 50%. C'est à dire que l'information recherchée est d'une part éparpillée, et d'autre part non sélectionnée, et que par conséquent le chercheur ne se contente jamais d'un seul support.

(27) comportement documentaire des chercheurs de l'IMAG/G.Gazagnes, F.L'haridon, F.Lignac, H. Lourghi, ENSSIB, 1992

Le service de documentation du CERIST est le plus grand fournisseur de documents sélectionnés avec un pourcentage de 71,4%. Cette déclaration doit concerner les articles de photocopies, car le service dispose de deux abonnements avec l'Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique (INRIA), et la Bibliothèque anglaise de documentation (BLLD). Pour les revues et ouvrages, des difficultés matérielles persistent depuis l'année 1989.

La bibliothèque de l'organisme de travail répond également à son tour à un nombre important de chercheurs (52,4%). Cette bibliothèque qui joue par ailleurs le rôle de service de documentation a pour tâche d'aider les chercheurs de l'entreprise en matière de documentation. Il s'agit d'un service de documentation spécialisé destiné à un public très restreint.

Quant aux bases de données elles ne sont pas fournisseurs de documents autant qu'informateurs. En effet, elles répondent faiblement aux lecteurs en matière de documentation, et cela est dû au prix élevé en devises. Cette possibilité d'offrir l'information textuelle par le service des bases de données, existe depuis un an seulement. Autrefois, seules les informations référentielles et factuelles étaient accessibles dans ce service.

Enfin, l'échange entre collègues semble être d'une importance considérable du fait qu'il soit une pratique courante (45,2%). Par ailleurs, il démontre la masse importante d'informations qui n'est pas diffusée. Cette information qui se trouve en circulation entre les chercheurs et les établissements ne peut donc pas toucher l'ensemble des utilisateurs qui en ont besoin. (voir annexes, tris à plat; partie; accès à l'information).

Utilisation des nouvelles technologies

Malgré l'indisponibilité des moyens d'accès à distance (59,5% ont déclaré ne pas en posséder les moyens), les bases de données sont utilisées par plus de la moitié des chercheurs (66,7%).

Ceux qui ont déclaré ne pas les utiliser ont évoqué plusieurs raisons, comme le retard dans l'actualisation (16,7%), et le manque de besoin (14,3%).

Pour ce qui est des avantages offerts par ces bases de données, les chercheurs citent l'accès rapide et la nouveauté de l'information (23,8%).

Certes ces bases de données offrent des avantages, mais il faut dire que les chercheurs n'en bénéficient pas, à partir du moment où ils affirment que leur problème se situe au niveau de la documentation.

Beaucoup de chercheurs considèrent que les bases de données du CERIST sont une source d'information importante : 64,3% d'entre eux ont déclaré les avoir interrogées, et 33,3% déclarent ne l'avoir jamais fait. Par contre, ceux qui ont déclaré ne pas les utiliser, souhaiteraient le faire (31%). Par ailleurs, je signale que plus de la moitié des utilisateurs n'ont pas répondu à cette question.

L'information bibliographique ou référentielle du CERIST ne semble répondre que partiellement aux besoins des chercheurs (57%). Les utilisateurs qui sont satisfaits totalement représentent 16,7% uniquement.

Il est à signaler que le CERIST, à l'image des autres institutions nationales connaît depuis le début de l'année 1989 d'énormes difficultés de financement de la documentation acquise de l'étranger. Ces difficultés sont traduites par les chercheurs dans leurs réponses sur la proportion de disponibilité du document primaire au CERIST, (35,7% ont déclaré le trouver à raison de 25% seulement).

Concernant l'introduction du minitel, la moitié des utilisateurs de l'information pensent qu'il y rend l'accès plus rapide (50%).

L'introduction du minitel est en ce moment une opération en cours en Algérie prise en charge par le CERIST en collaboration avec l'Ambassade de France.

Insuffisances et suggestions

Les chercheurs qui ont répondu à cette question (45,2%) ont précisé que les insuffisances ont presque toutes un rapport avec la documentation. Certaines sont d'ordre matériel et organisationnel .

Ces insuffisances concernent:

- Le document primaire, mentionné à deux reprises.
- La disponibilité de la documentation.
- La rapidité dans la diffusion de l'information.
- La mise à jour.
- Les finances.
- L'amélioration des services du centre de documentation.
- Le dépouillement et traitement des documents.
- Les bases de données.
- La nature des bases de données.

Il ya lieu de noter que les chercheurs qui n'ont pas répondu à cette question représentent la majeure partie (47,6%).

Concernant les suggestions, nous relevons:

- L'installation des bases de données au niveau des universités.
- La mise à jour des bases de données.
- L'accès pour tout le monde et pas de privilège.
- L'Accès à distance.
- L'acquisition des documents.
- Faire avancer le projet de catalogue collectif national des périodiques.
- L'amélioration de la qualité des services des bibliothèques.
- L'ouverture d'une antenne du CERIST dans le sud du pays.

Là encore, les chercheurs qui ont répondu à la question en faisant des propositions, sont les moins nombreux (13 sur 24).(voir annexes, tris à plat, partie, utilisation des nouvelles technologies).

IV-2- Tris croisés

Les effectifs obtenus après l'étude des tris croisés, malgré des regroupements sont très faibles . Ce résultat ne nous permet pas, par conséquent de réaliser des données probabilistes. Les khi-2 calculés ont été inférieurs aux valeurs permettant d'établir des corrélations.

Fréquentation des centres de documentation.

Le croisement effectué avec la variable "quels types de documents utilisez-vous dans un centre de documentation?" n'a fait que confirmer les résultats du tri à plat.

Deux regroupements concernant cette variable ont été faits, il s'agit des "periodiques-livres", et "actes de congrès-comptes rendus".

Les résultats obtenus nous ont permis de constater que l'utilisation des périodiques et livres, actes de congrès et comptes rendus des conférences n'est pas toujours faite sur un même niveau dans les centres de documentation et bibliothèques. Cette différence dépend de la disponibilité de l'information sur d'autres supports et du domaine de travail du chercheur. Nous constatons par exemple que dans les bibliothèques d'organismes ,et la bibliothèque nationale, les livres et périodiques sont utilisés à 51,9 % et 54,5%, alors qu'ils sont utilisés au CERIST et la bibliothèque universitaire à 50% seulement. L'écart n'est pas important bien entendu, car les effectifs sont très faibles, mais il s'agit d'un résultat qui donne apparemment une réalité.

En effet la bibliothèque nationale, est l'institution qui abrite le plus de documents émanant de l'application du dépôt légal, cependant cette production est beaucoup plus littéraire que scientifique. Quant aux rapports scientifiques, ils ne sont pas tous publiés et pas tous concernés aussi par cette loi. C'est probablement pour cette raison que la bibliothèque nationale ne dispose pas de documents scientifiques.

V.MONTVILOFF(28) disait: "L'I.S.T. la plus utile se trouve, sous forme de littérature non publiée (rapports, documents de projets, analyses, enquêtes), dans des unités documentaires sectorielles au sein des ministères.

En ce qui concerne les bibliothèques des organismes, l'absence d'une telle documentation s'explique généralement par le manque de moyens matériels et le peu d'intérêt qu'on lui accorde. Par ailleurs le personnel de gestion n'est pas spécialisé dans le domaine.

Quant à la bibliothèque universitaire et le centre de documentation du CERIST, ils disposent davantage de rapports scientifiques, et cela s'explique par le milieu professionnel.

Les résultats croisés nous montrent par ailleurs que la documentation du CERIST est la plus utilisée. (38,4%) pour les livres et périodiques et 40,8% pour l'autre partie des documents. Vient ensuite la bibliothèque de l'organisme avec 34,6% pour la première catégorie des documents et 33,8% pour la seconde.

Ces données confirment en quelque sorte l'hypothèse selon laquelle, les besoins des utilisateurs en I.S.T sont prédéterminés. Les chercheurs se dirigent vers des services de documentation bien précis, car ils arrivent avec des besoins connus à l'avance, déterminés par le milieu professionnel, et par conséquent ils savent où les trouver.

Par rapport au croisement avec la variable "quelles sont les raisons qui poussent les chercheurs à fréquenter peu les centres de documentation, ou parfois pas du tout?" : trois regroupements ont été faits: "éloignement, manque de temps", "collections insuffisantes" et "pas de besoin".

Les résultats ont prouvé que la raison la plus évoquée est la collection insuffisante (33,3%), au même niveau que le manque de temps.

(28) Politiques nationales en matière d'IST en Afrique/V. Montviloff, in: Afrique contemporaine, no151, 3/89

Parallèlement au problème de documentation que connaissent ces unités documentaires, nous remarquons ainsi que le manque de temps est aussi un obstacle majeur d'autant plus qu'il est soulevé par les chercheurs dans tous les centres de documentation. Cet obstacle cependant reste à la portée des gestionnaires de ces bibliothèques et centres de documentation. (voir annexes, tris croisés, partie, fréquentation des centres de documentation.)

Utilisation des bases de données

Un tri croisé a été réalisé également avec la variable domaine de travail. Trois regroupements ont été choisis à ce niveau: "science", qui englobe l'informatique, l'électronique, les mathématiques, la médecine et les sciences agricoles. "Science de l'information", et "autres".

Les résultats de ce tri, prouvent une autre fois que les bases de données sont utilisées surtout par les scientifiques (60,7%). Par ailleurs ce sont eux aussi qui représentent 69% des personnes qui ont répondu ne pas utiliser ces supports d'information.

Les chercheurs en science de l'information sont de l'ordre de 25% à utiliser ces bases de données. Ceci s'explique par la formation et le domaine de travail.

En effet, ce nouveau support d'information qui a tendance à se généraliser, ne va pas sans présenter des inconvénients.

En plus des moyens matériels importants qu'il faut mettre en place , l'information présentée au chercheur, n'est pas toujours pertinente. L'abondance étant une grande difficulté qui complique la sélection de l'information utile.

Les résultats de l'enquête menée à l'IMAG, ont montré que les anciens chercheurs s'en tiennent aux méthodes traditionnelles de recherche documentaire. Ces nouveaux supports ne sont pas disponibles dans tous les lieux de travail . Ces chercheurs ont affirmé qu'ils doivent se déplacer pour interroger les bases, chose qu'ils ne peuvent faire, vu le manque de temps. Par ailleurs, ces utilisateurs ne sont pas tous familiarisés avec ce type de support, et c'est pourquoi ce sont les nouveaux chercheurs qui utilisent le plus ces bases de données.

IL ya lieu de noter enfin que les nouvelles technologies d'information, si elles sont une condition *siné qua non* pour la maîtrise de l'information et l'amélioration des services, elles n'ont pas pour autant modifié les comportements des chercheurs.

V- CONCLUSION

La présente étude dont l'objet est l'utilisateur de l'IST ou plutôt le chercheur, est un "constat", qui permet une révision, voire même une réorganisation de tout un système documentaire.

En effet l'IST est aujourd'hui un sujet d'actualité très préoccupant, où la plupart des pays, aussi bien les développés que ceux en voie de développement, font d'énormes efforts pour la maîtriser.

Par ailleurs, des politiques nationales sont mises en place, visant sa bonne gestion, ainsi que des moyens matériels importants qui sont destinés à son exploitation.

Cette étude menée auprès des utilisateurs de l'IST du CERIST, nous a permis, d'approcher le chercheur afin de mieux le connaître, d'une part, et de connaître ses préoccupations, et ses besoins d'autre part.

Les résultats de cette enquête nous ont permis de constater, que les chercheurs fréquentent toutes les bibliothèques et tous les centres de documentation, même à un rythme très faible par quelques-uns. Ils recherchent leurs références bibliographiques par le dépouillement des revues, dans les bulletins de sommaires et bibliographies imprimés et enfin, dans les bases de données.

Il faut noter aussi l'importance des échanges entre collègues, pratiqués à 54,8%, qui fait partie des habitudes documentaires. Ce moyen de recours à l'échange doit concerner notamment les comptes rendus des diverses manifestations scientifiques. Il explique l'incapacité des unités documentaires de mettre à la disponibilité des chercheurs l'information utile.

Les chercheurs utilisent plusieurs types de documents, d'abord les revues et livres, dont la parution est régulière, ce qui explique une abondance d'information pour les chercheurs, ensuite les actes de congrès et les rapports de recherches.

Le service de documentation du CERIST est incontestablement le plus sollicité par les chercheurs, notamment pour ce qui est de la fourniture des documents.

L'utilisation des bases de données du CERIST semble être une pratique courante chez les chercheurs, cependant le CERIST demeure à peine satisfaisant sur le plan de la fourniture des documents primaires.

Le problème de documentation aussi bien au CERIST que dans les autres établissements a été soulevé à maintes reprises. Dans son enquête accomplie dans le cadre de son mémoire, S. SALHI (29) à son tour, a mis en relief cette difficulté à laquelle sont confrontés les chercheurs algériens. La coordination et la collaboration entre les bibliothèques et centres de documentation doivent être appliquées afin de satisfaire d'avantage les besoins des utilisateurs.

Par rapport aux insuffisances et suggestions exprimées, la documentation est le problème majeur des chercheurs. Le document primaire est très demandé, ainsi que la mise à jour des bases de données. Il faut retenir également le souhait d'un chercheur, de voir réaliser l'installation d'une antenne du CERIST dans le sud du pays. Enfin, la formation du personnel des centres de documentation est plus que souhaitable pour la réorganisation interne de ces établissements.

Des études similaires pourraient cerner davantage les pratiques documentaires des chercheurs, leurs difficultés et leurs besoins, comme elles pourraient aider à apporter des améliorations aux services rendus par le CERIST, ainsi que d'autres organismes, en matière d'information scientifique et technique.

(29) Marketing de l'IST appliqué au système algérien: mémoire de DEA en science de l'information et de la communication. _ENSSIB,1992

B I B L I O G R A P H I E

AGENCE REGIONALE DE L'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET
TECHNIQUE.(ALSACE)

L'information scientifique et technique pour l'entreprise.
in: *Documentaliste*, vol. 27, n° 1, 1990.

Anderla, Georges

L'information en 1985: une étude prévisionnelle des besoins et
des ressources . _ Paris : O.C.D.E., 1973.

ASSOCIATION DES UNIVERSITES PARTIELLEMENT OU ENTIEREMENT DE
LANGUE FRANCAISE

Politiques et systèmes d'information scientifique.
in: *Revue de l'AUPELF*, vol.XVI, n°1,1978.

Atherton, Pauline

Manuel pour les systèmes d'information . _ Paris : UNESCO, 1977.

Aubrac, Raymond

Les Pays en voie de développement et l'information scientifique
in: *Revue de l'AUPELF*, vol. XVI, n°1, 1978.

Boucenna, Aicha

Information scientifique et technique et Algérie.- Mémoire de
DEA-IMMS; Université de Grenoble, juin 1981.

Benhamadi, Moussa

Les Perspectives des développements des réseaux d'information
scientifique et technique.
in: *Revue de l'IST*, vol.1, n°.1, 1991.

CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHE SUR L'INFORMATION SCIENTIFIQUE
ET TECHNIQUE (Alger).

Programme pour la promotion de l'IST._ Alger : Cerist, 1991.

Dahmane, Madjid

Contribution à l'étude des systèmes d'information scientifique et technique : approche théorique et étude de cas de l'Algérie.
_ Thèse de doctorat, science de l'information et de la communication; Université de Bordeaux, 1990.

Dalhoumi, Salah

Les Usagers du musibus : bibliothèque de l'Ardèche / S. Dalhoumi, A. Silem
in: *B.B.F. ,Paris, T.37, n°1, 1992.*

Deveze, Jean

L'Information scientifique et technique : produit scientifique ou discours sur la science?
in : *Revue communication et langages, n° 90, 4ème trimestre, 1991.*

Drolet, Gaëtan

Le Comportement des professeurs de sciences sociales en matière de recherche de l'information/ G. Drolet, G. Paradis
in : *Documentaliste, vol.24, n°2, mars-avril, 1987.*

Gayon, Elisabeth

Le Service de documentation, pivot de la veille technologique.
in: *IDT 89, p.p. : 29-32.*

Froger, J.L.

Analyse des besoins en documentation dans un centre de recherche : comportement des chercheurs et exigences de formation en information documentaire/ J.L Froger, L. Grenier, J. Grenier, R. Scholler.
in : *Documentaliste, vol. 23, n°1, 1986.*

Gazagnes, Jocelyne

Le Comportement documentaire des chercheurs de l'IMAG/
J.Gazagnes, F. L'Haridon, F. Lignac, H. Lourghi.- Lyon :
ENSSIB, 1992

Gouezzou, Jean-Marie

La "gestion" de l'innovation

in: *IDT 89*, p.p.25-28

Guinchat, Claire

Science et technologie de l'information et de la documentation:

introduction générale/ C. Guinchat, M. Menou._ Paris:

UNESCO,1990.

Lafon, Robert

Psychopédagogie et psychiatrie de l'enfant

Paris: P.U.F.,1963

Le coadic, Yves F.

Usages et usagers de l'information/ Y.F. Le Coadic, J. Le-Ma-
rec, Y. Le Pomellec

in: *Documentaliste*, vol., 27, no1,1990.

Lesca, Humbert

Information et adaptation de l'entreprise: mieux gérer
l'information pour une entreprise plus performante/ H. Lesc,
pref. de F. Guiraud._ Paris: MASSON,1989.

Lourghi, Hocine

L'information scientifique et technique et les nouvelles tech-
nologies: synthèse bibliographique._ Lyon: ENSSIB,1992

Mallen, Marie-Christine

Une méthode pour l'aide des besoins des utilisateurs: l'enquête
par questionnaire

in: *Documentaliste*, vol.11, no4 dec., pp.,1974

Martine, Poulain

Constances et variances: les publics de la bibliothèque pu-
blique d'information:1982-1989._ Paris: Centre Georges Pompi-
dou,1990

Martinet, B.

La veille technologique concurrentielle et commerciale. _ Paris:
Ed. d'Organisation, 1983

Mayer, René

Information et compétitivité, commissariat général au
plan. _ Paris: la documentation française ,1989

Montviloff, Victor

Politiques nationales en matière d'IST en Afrique
in: *Afrique contemporaine*,no,151,3/89

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'EDUCATION LA SCIENCE ET
LA CULTURE

Approche méthodologique pour identifier les besoins en
information des ingénieurs. _ Paris:UNESCO,1984

Pelou, Pierre

Rôle stratégique de l'information et de la documentation.
in: *Documentaliste*, vol.23,no,4-5,1986

Pelou, Pierre

Innovation et nouvelles technologies de l'information/P. Pelou,
A. Vuillemin . _ Paris: la documentation française,1987.

Salhi, Samia

Marketing de l'IST appliqué au système algérien: mémoire de DEA
en science de l'information et de la communication. _ Lyon:
ENSSIB,1992

Schutz, Harald

Le rôle et l'organisation d'un centre national de documentation
dans un pays en voie de développement. _ Paris: UNESCO,1976.

Varet, Gilbert

Pour une science de l'information comme discipline rigoureuse:
les belles lettres, 1987,vol.1

Villain, Jacques

L'entreprise aux aguets: information, surveillance de l'environnement, propriété et protection industrielles, espionnage et contre-espionnage au service de la compétitivité/J.Villain, pref. de C. Marbach.. _Paris: MASSON,1990

Ydroudj, L.

Le CERIST, centre serveur de l'IST
in: *Revue de l'IST*, vol.1, no1, 1991

A N N E X E S :

- _ QUESTIONNAIRE**
- _ TRIS A PLAT**
- _ TRIS CROISES**

QUESTIONNAIRE

SITUATION

- 1- quel est votre organisme de travail?
 - a/ centre ou institution de recherche
 - b/ université, école ou institut d'enseignement
 - c/ structure administrative a caractere public
 - d/ structure économique ou industrielle
 - e/ autres

- 2- Quelle est votre fonction ?
 - a/ chercheur
 - b/ enseignant-chercheur
 - c/ ingénieur/ autres (precisez)

- 3- Avez-vous des responsabilités d'encadrement dans votre travail?
 - oui
 - non

- 4- Quel est le dernier diplôme obtenu ?

- 5- Quelle votre discipline d'origine ?

- 6- Quel est votre domaine de travail ?
 - a/ informatique
 - b/ mathématique
 - c/ électronique
 - d/ science de l'information
 - e/ médecine
 - f/ agriculture et domaines connexes
 - g/ autres (precisez)

- 7- Travaillez-vous
 - a/ uniquement dans votre organisme cité plus haut ?
 - b/ dans un autre établissement ?

- 8- Depuis combien d'années exercez-vous une activité de recherche

- 9- Sexe ?
 - a/ masculin
 - b/ féminin

10- Quelle est votre année de naissance ?

11- Quelle est votre situation familiale (2 réponses)?

- a/ célibataire
- b/ mariéc/ avec 1 enfant
- d/ avec 2 enfants
- e/ avec 3 enfants et plus

UTILISATION DES CENTRES DE DOCUMENTATION

12- Fréquentez-vous un centre de documentation ?

- a/bibliothèque de votre organisme de travail
- b/ bibliothèque universitaire
- c/ bibliothèque nationale
- d/ service de documentation du CERIST
- e/ autres (precisez)
- f/ aucun

13- A quel rythme ?

- a/ 0-4 fois
- b/ 5-8 fois
- c/ 9-12 fois
- e/ + 12 fois

14- Quels services du CERIST utilisez-vous ?

- a/ service de documentation
- / service de diffusion de l'IST (bases de données)
- c/ service des catalogues des périodiques
- d/ autres (precisez)

15- Si vous fréquentez peu (ou pas) de centre de documentation pourquoi?

- a/ éloignement
- b/ manque de temps
- c/ manque de confort
- d/ collections insuffisantes
- e/ documents non disponibles
- f/ ne correspond pas a vos besoins ou à votre activité
- g/autres

ACCES A L'INFORMATION

16- Comment vous procurez-vous vos données bibliographiques?
(plusieurs réponses possibles)

- a/ bibliographies imprimées (bull.signalétiques)
- b/ bulletin de sommaires
- c/ bases ou banques de données
- d/ par un examen régulier des revues interessat votre
domaine
- e/ par échange avec les collègues
- f/ autres

17- Quels types de documents utilisez-vous?

(plusieurs réponses possibles)

- a/ livres
- b/ périodiques
- c/ actes de congrés
- d/ rapports de recherche
- f/ autres (precisez)

18- Comment procédez-vous pour obtenir les documents ou les
articles sélectionnés

(classez par ordre de fréquence)

- a/ par la bibliothèque de votre organisme de tutelle
- b/ par le service de bases de données du CERIST
- c/ par le service de documentation du CERIST
- d/par une autre bibliothèque
- e/ par demande direct à l'auteur
- f/ en vous adressant à un collègue
- g/ par d'autres voies (lesquelles)

NOUVELLES TECHNOLOGIES

19- Utilisez-vous les bases de données dans votre recherche
documentaire ?

- a/ oui
- b/ non

20- Disposez-vous des moyens d'accés à distance ?

- a/ oui
- b/ non

21- Si vous n'interrogez- pas de bases de données, quelles sont les raisons ?

(plusieurs réponses possibles)

- a/ pas de besoin
- b/ manque de pertinence des resultats
- c/ top grande abondance des résultats
- d/ nécessité d'un langage d'interrogation
- e/ nécessité d'un intermédiaire
- f/ retard dans l'actualisation des bases de données
- g/ coût élevé
- h/ indisponibilité
- i/ autres (précisez)

22- Quels avantages offrent-elles aux chercheurs

- a/ accès rapide
- b/ information récente
- c/ abondance
- e/ autres (précisez)

23- Interrogez-vous les bases de données du CERIST

- a/ oui
- b/ non

24- Si non, souhaiteriez-vous le faire ?

- a/ oui
- b/ non

25- Considérez-vous que l'information bibliographique ou référentielle du CERIST répond à vos besoins en IST ?

- a/ totalement
- b/ partiellement
- c/ pas du tout

26- A quelle proportion trouvez-vous au CERIST les documents primaires sélectionnés ?

- a/ 0 - 25 %
- b/ 25 - 60 %
- c/ 60 - 100 %

27- Pensez-vous que l'introduction du minitel dans l'accès à l'information:

- a/ améliorera la fiabilité quant a l'accès a l'IST
- b/ augmentera la rapidité de l'accès
- c/ n'aura pas d'incidence sur la qualité des services d'IST
- d/ autres (precisez)

28- Ya t-il des insuffisances en matière d'accès à l'IST

a/ oui

b/ non

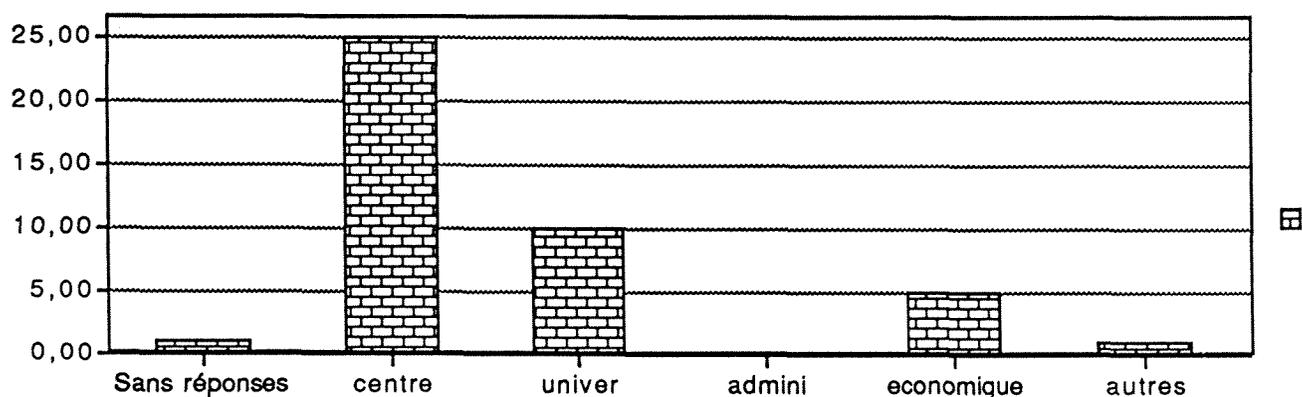
29- A quel niveau ?

30- Avez-vous des suggestions ou remarques a faire ?

Iourghi-memoire

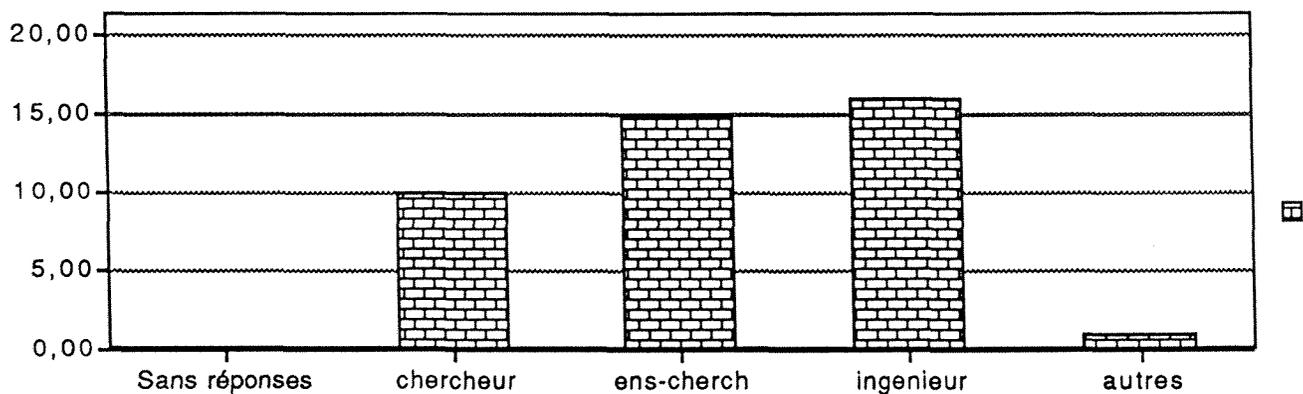
1 organisme de travail

	Effectifs	%	Cumulé
Sans réponses	1	2,4	2,4
centre	25	59,5	61,9
univer	10	23,8	85,7
admini		0,0	85,7
economique	5	11,9	97,6
autres	1	2,4	100,0
TOTAL	42	100,0	100,0



2 votre fonction

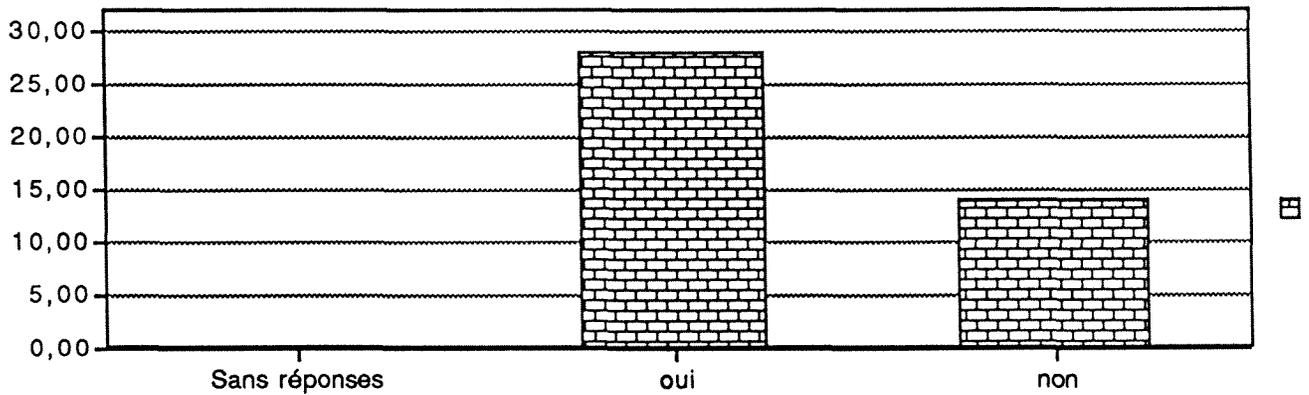
	Effectifs	%	Cumulé
Sans réponses		0,0	0,0
chercheur	10	23,8	23,8
ens-cherch	15	35,7	59,5
ingenieur	16	38,1	97,6
autres	1	2,4	100,0
TOTAL	42	100,0	100,0



lourghi-memoire

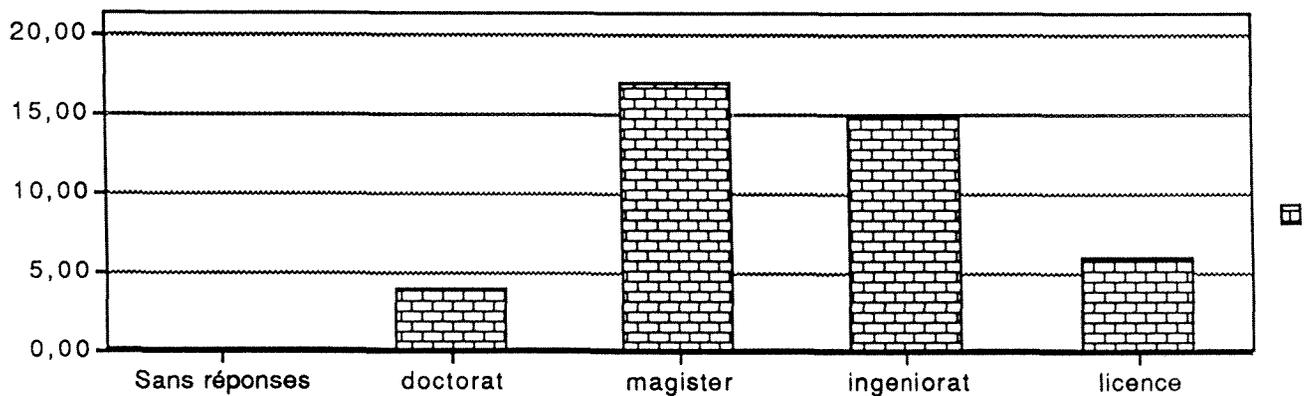
3 responsabilite d'encadrement

	Effectifs	%	Cumulé
Sans réponses		0,0	0,0
oui	28	66,7	66,7
non	14	33,3	100,0
TOTAL	42	100,0	100,0



4 dernier diplôme obtenu

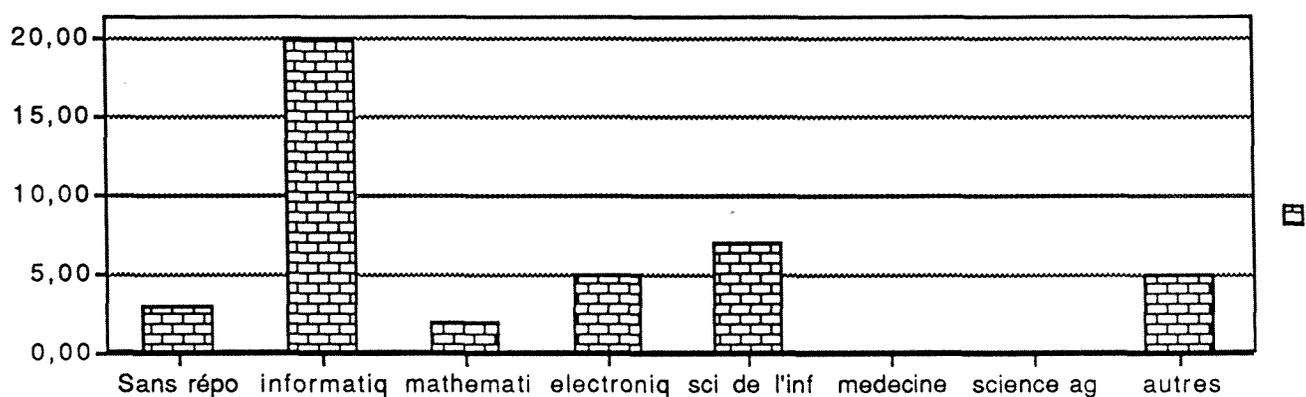
	Effectifs	%	Cumulé
Sans réponses		0,0	0,0
doctorat	4	9,5	9,5
magister	17	40,5	50,0
ingeniorat	15	35,7	85,7
licence	6	14,3	100,0
TOTAL	42	100,0	100,0



lourghi-memoire

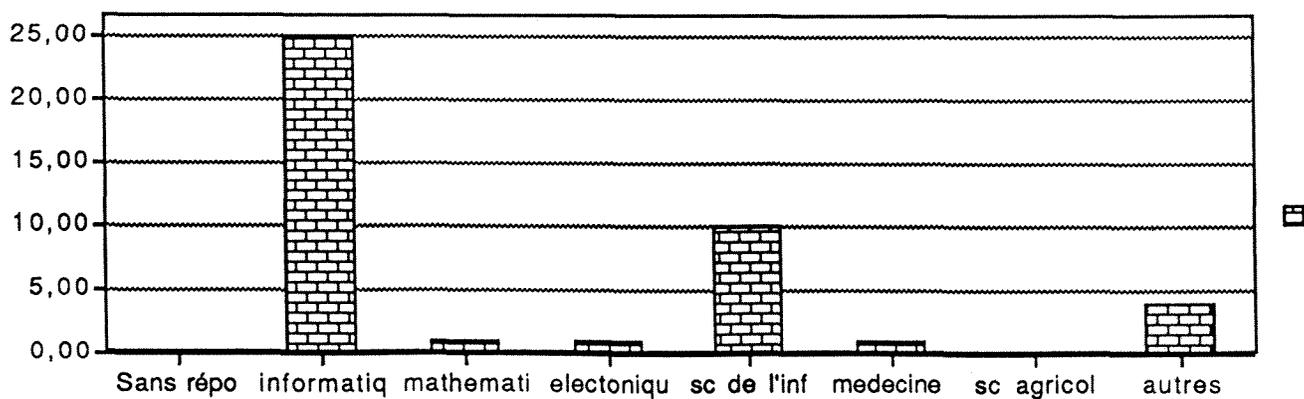
5 discipline d'origine

	Effectifs	%	Cumulé
Sans réponses	3	7,1	7,1
informatique	20	47,6	54,8
mathematique	2	4,8	59,5
electronique	5	11,9	71,4
sci de l'info	7	16,7	88,1
medecine		0,0	88,1
science agr		0,0	88,1
autres	5	11,9	100,0
TOTAL	42	100,0	100,0



6 domaine de travail

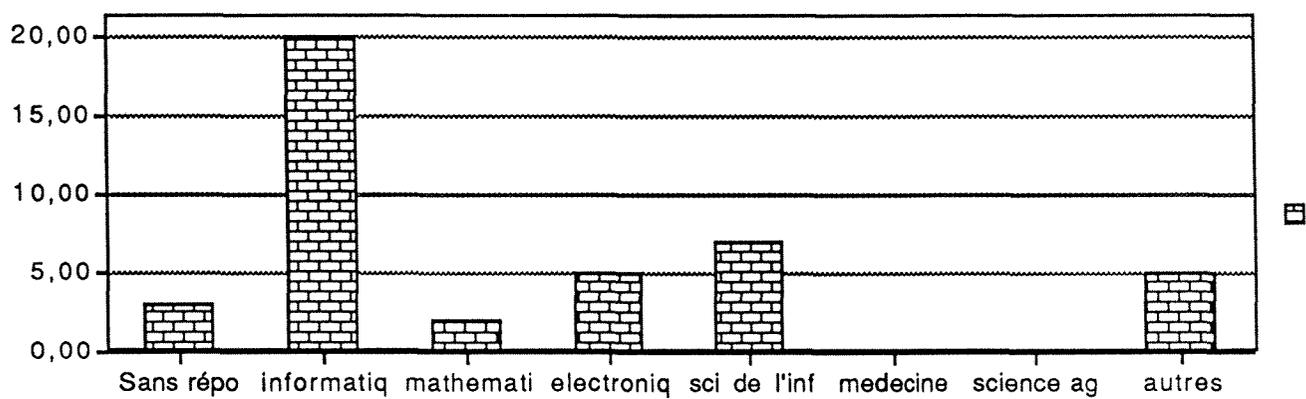
	Effectifs	%	Cumulé
Sans réponses		0,0	0,0
informatique	25	59,5	59,5
mathematique	1	2,4	61,9
electronique	1	2,4	64,3
sc de l'information	10	23,8	88,1
medecine	1	2,4	90,5
sc agricole		0,0	90,5
autres	4	9,5	100,0
TOTAL	42	100,0	100,0



lourghi-memoire

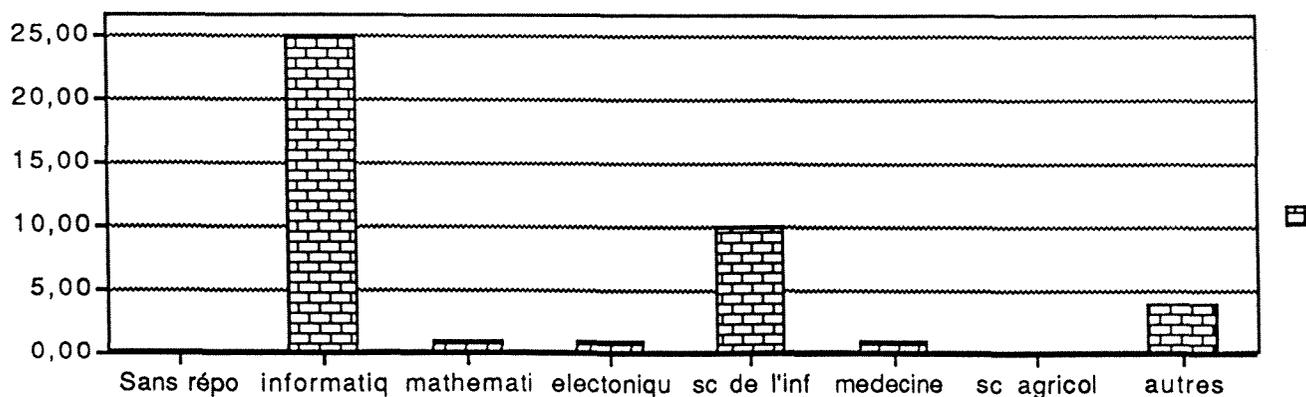
5 discipline d'origine

	Effectifs	%	Cumulé
Sans réponses	3	7,1	7,1
informatique	20	47,6	54,8
mathematique	2	4,8	59,5
electronique	5	11,9	71,4
sci de l'info	7	16,7	88,1
medecine		0,0	88,1
science agr		0,0	88,1
autres	5	11,9	100,0
TOTAL	42	100,0	100,0



6 domaine de travail

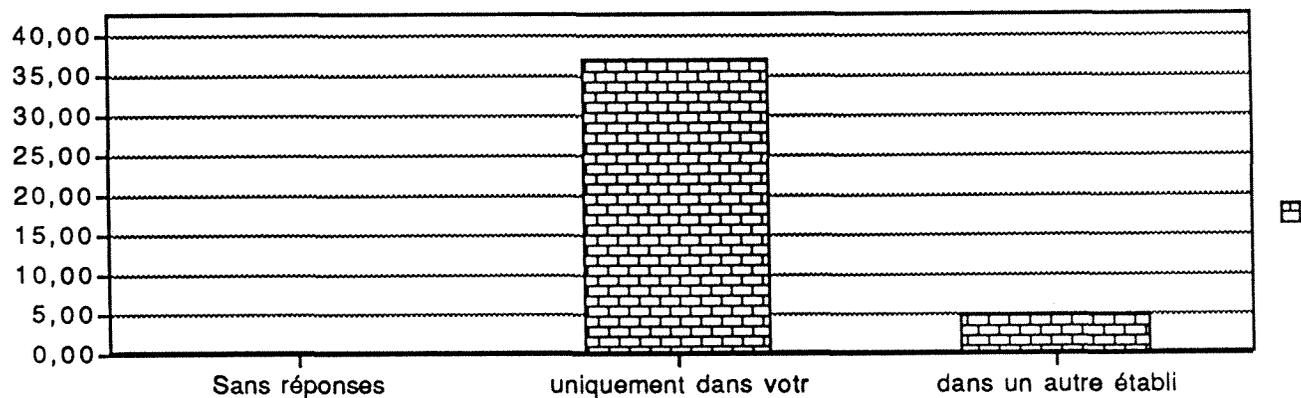
	Effectifs	%	Cumulé
Sans réponses		0,0	0,0
informatique	25	59,5	59,5
mathematique	1	2,4	61,9
electronique	1	2,4	64,3
sc de l'information	10	23,8	88,1
medecine	1	2,4	90,5
sc agricole		0,0	90,5
autres	4	9,5	100,0
TOTAL	42	100,0	100,0



lourghi-memoire

7 travaillez-vous

	Effectifs	%	Cumulé
Sans réponses		0,0	0,0
uniquement dans votre organisme cite	37	88,1	88,1
dans un autre établissement	5	11,9	100,0
TOTAL	42	100,0	100,0



Iourghi-memoire

8 depuis combien d'années exercez-vous une activité de recherche

No	De	à	Effectifs	%
1	>= 1	< 2,2	6	20,0
2	>= 2,2	< 3,4	12	40,0
3	>= 3,4	< 4,6	4	13,3
4	>= 4,6	< 5,8	0	
5	>= 5,8	< 7	1	3,3
6	>= 7	< 8,2	2	6,6
7	>= 8,2	< 9,4	0	
8	>= 9,4	< 10,6	2	6,6
9	>= 10,6	< 11,8	2	6,6
10	>= 11,8	< 13	1	3,3

30 valeurs prises en compte sur 42 questionnaires

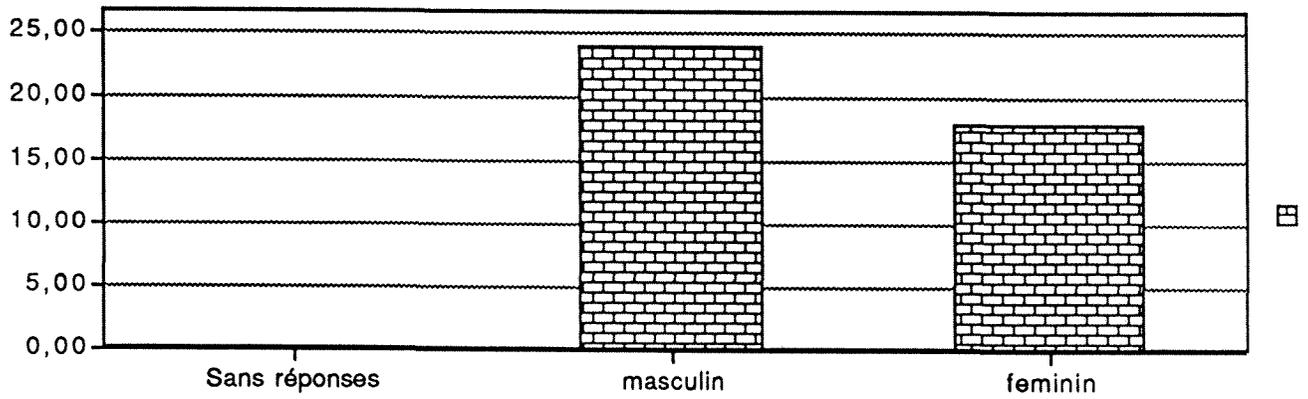
Sans réponses exclues : 12

% pris en compte	Minimum	Maximum	Moyenne
71,42 %	0	12	4,5
Somme	Somme des carrés	Ecart-type	Variance
135	907	3,21	10,33

lourghi-memoire

9 sexe

	Effectifs	%	Cumulé
Sans réponses		0,0	0,0
masculin	24	57,1	57,1
feminin	18	42,9	100,0
TOTAL	42	100,0	100,0



lourghi-memoire

10 votre année de naissance

No	De	à	Effectifs	%
1	>= 1	< 5,6	2	4,8
2	>= 5,6	< 10,2	0	
3	>= 10,2	< 14,8	0	
4	>= 14,8	< 19,4	0	
5	>= 19,4	< 24	0	
6	>= 24	< 28,6	15	36,5
7	>= 28,6	< 33,2	13	31,7
8	>= 33,2	< 37,8	7	17,0
9	>= 37,8	< 42,4	2	4,8
10	>= 42,4	< 47	2	4,8

41 valeurs prises en compte sur 42 questionnaires

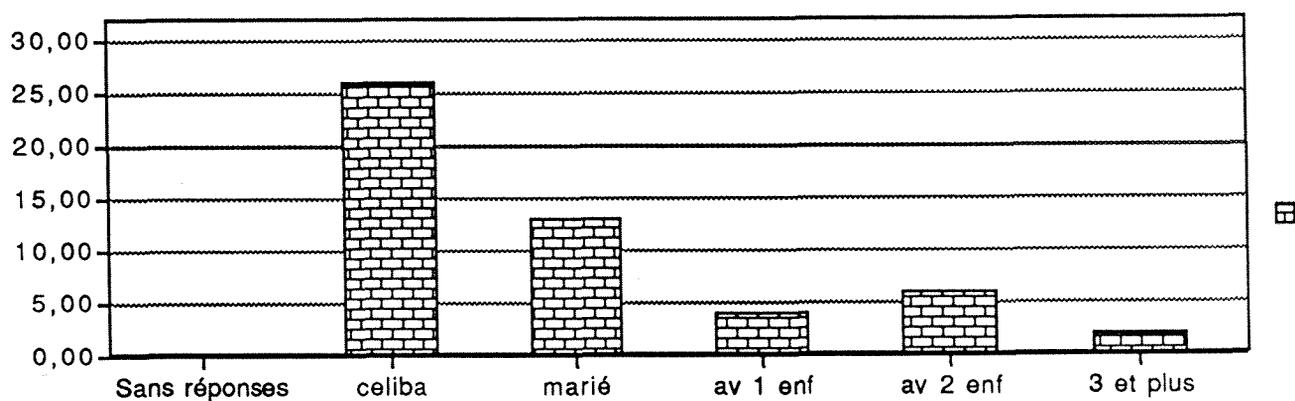
Sans réponses exclues : 1

% pris en compte	Minimum	Maximum	Moyenne
97,61 %	0	46	30,34
Somme	Somme des carrés	Ecart-type	Variance
1244	40484	8,28	68,48

lourghi-memoire

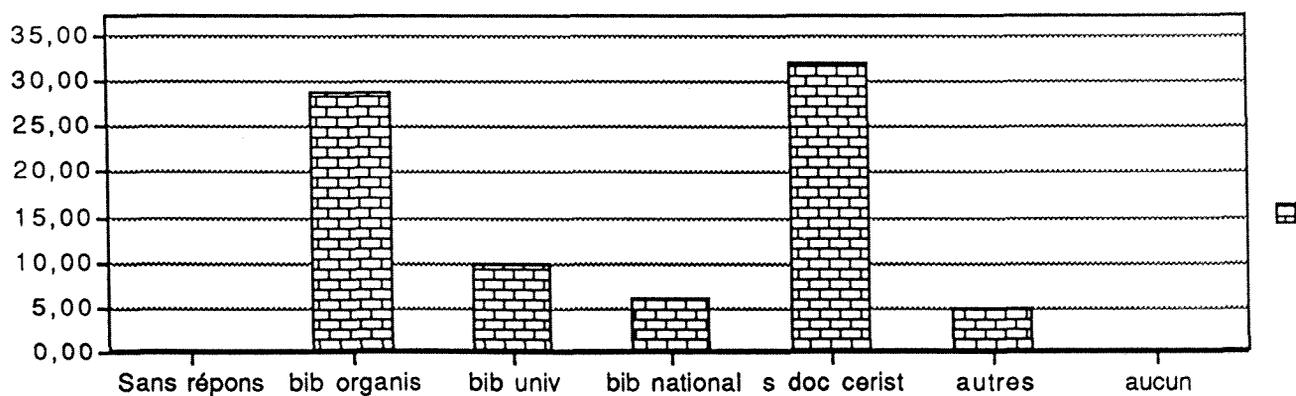
11 situation familiale

	Effectifs	%	Cumulé
Sans réponses		0,0	0,0
celiba	26	61,9	61,9
marié	13	31,0	92,9
av 1 enf	4	9,5	102,4
av 2 enf	6	14,3	116,7
3 et plus	2	4,8	121,4
TOTAL	51	121,4	121,4



12 fréquentez-vous un centre de documentation

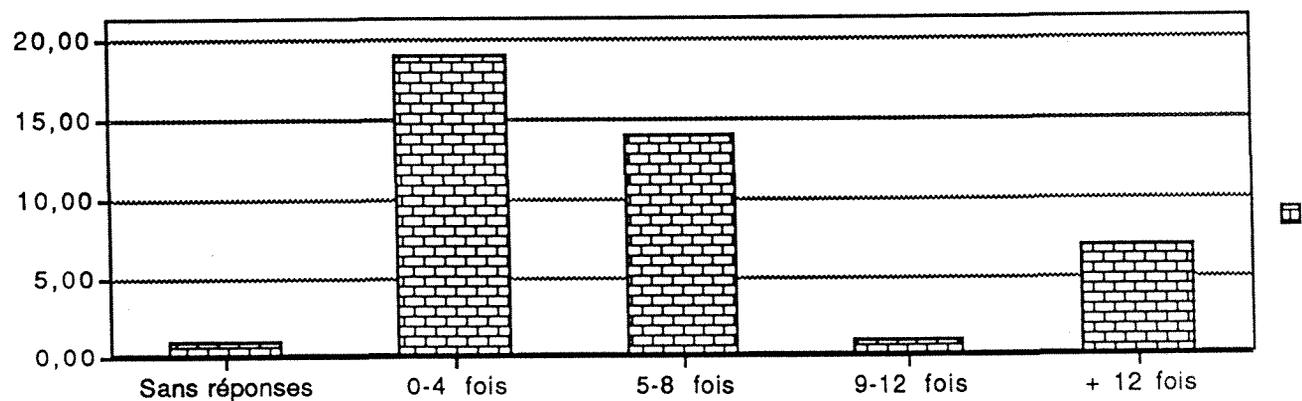
	Effectifs	%	Cumulé
Sans réponses		0,0	0,0
bib organisme	29	69,0	69,0
bib univ	10	23,8	92,9
bib nationale	6	14,3	107,1
s doc cerist	32	76,2	183,3
autres	5	11,9	195,2
aucun		0,0	195,2
TOTAL	82	195,2	195,2



lourghi-memoire

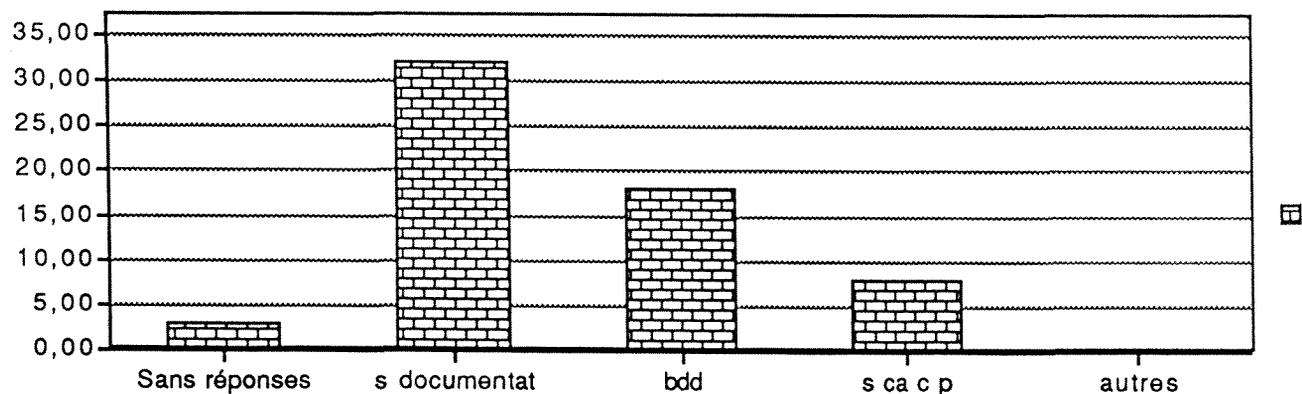
13 a quel rythme

	Effectifs	%	Cumulé
Sans réponses	1	2,4	2,4
0-4 fois	19	45,2	47,6
5-8 fois	14	33,3	81,0
9-12 fois	1	2,4	83,3
+ 12 fois	7	16,7	100,0
TOTAL	42	100,0	100,0



14 quels services du cerist utilisez-vous

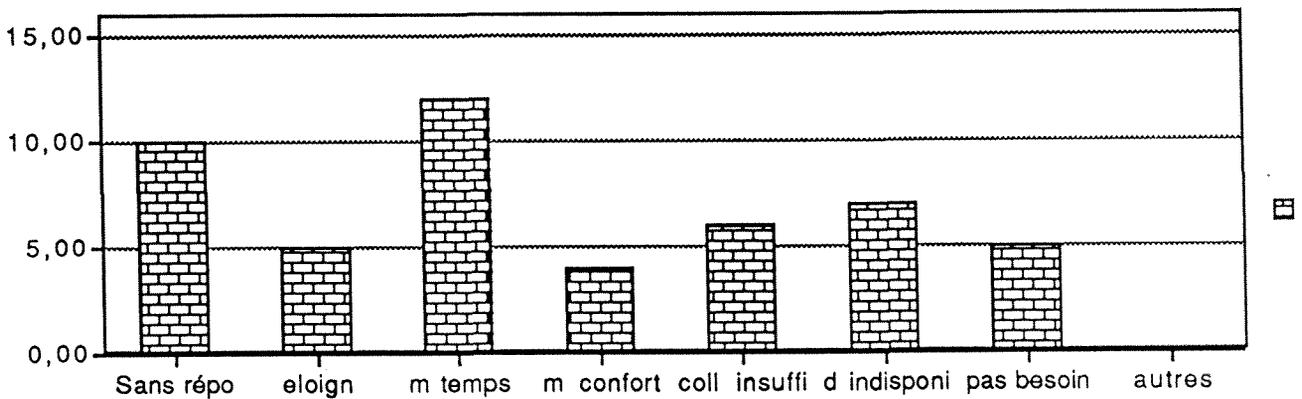
	Effectifs	%	Cumulé
Sans réponses	3	0,0	0,0
s documentat	32	76,2	76,2
bdd	18	42,9	119,0
s ca c p	8	19,0	138,1
autres		0,0	138,1
TOTAL	58	138,1	138,1



lourghi-memoire

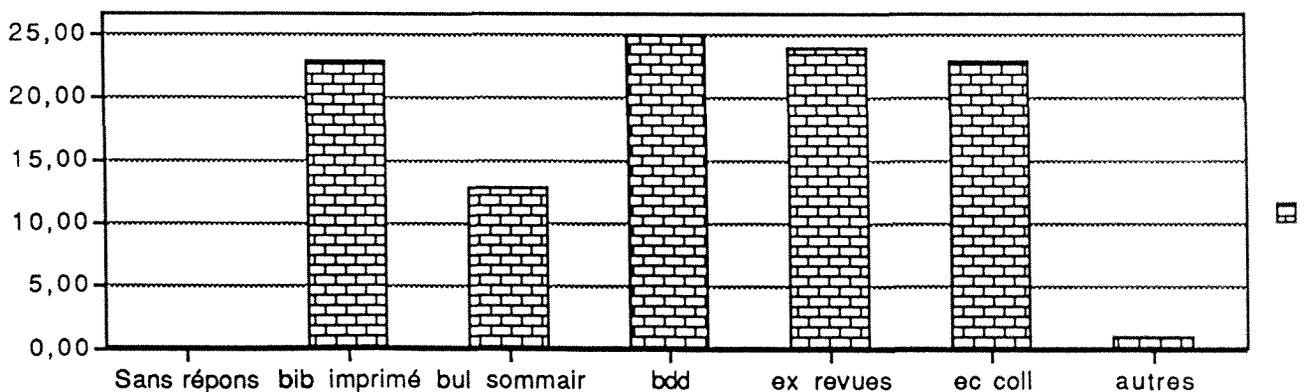
15 vous fréquentez peu ou pas de centre de documentation pourquoi

	Effectifs	%	Cumulé
Sans réponses	10	0,0	0,0
eloign	5	11,9	11,9
m temps	12	28,6	40,5
m confort	4	9,5	50,0
coll insuffisantes	6	14,3	64,3
d indisponible	7	16,7	81,0
pas besoin	5	11,9	92,9
autres		0,0	92,9
TOTAL	39	92,9	92,9



16 comment procurez-vous données bibliographiques

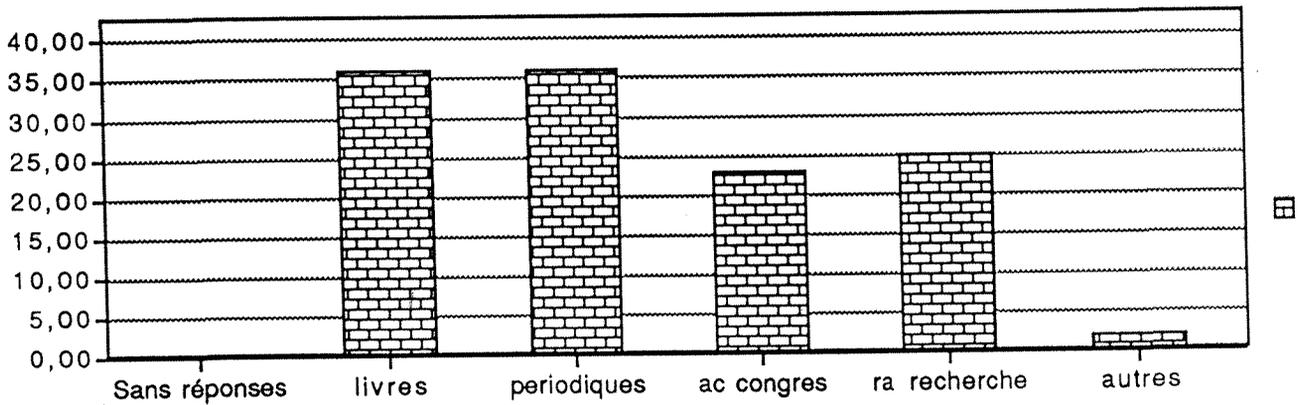
	Effectifs	%	Cumulé
Sans réponses		0,0	0,0
bib imprimées	23	54,8	54,8
bul sommaires	13	31,0	85,7
bdd	25	59,5	145,2
ex revues	24	57,1	202,4
ec coll	23	54,8	257,1
autres	1	2,4	259,5
TOTAL	109	259,5	259,5



Iourghi-memoire

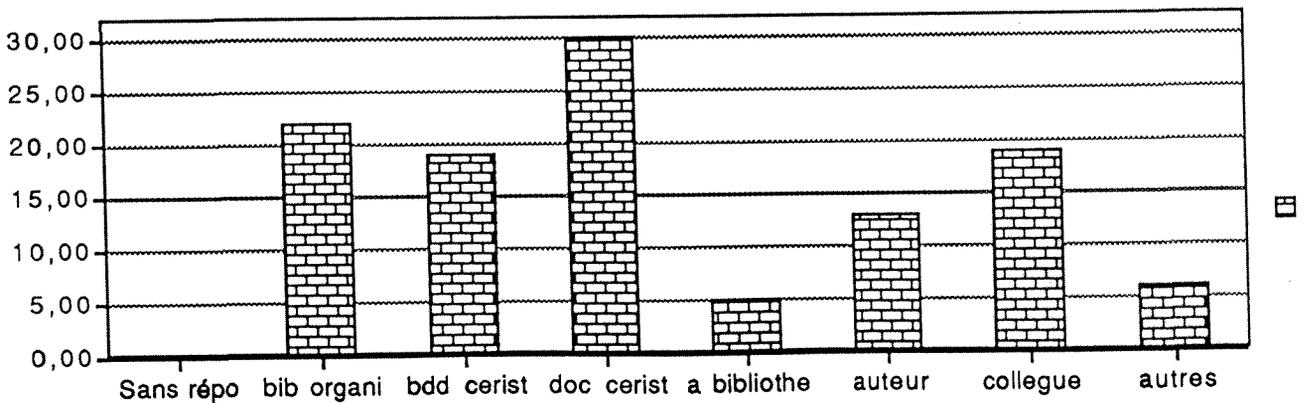
17 types de documents utilisez-vous

	Effectifs	%	Cumulé
Sans réponses		0,0	0,0
livres	36	85,7	85,7
periodiques	36	85,7	171,4
ac congres	23	54,8	226,2
ra recherche	25	59,5	285,7
autres	2	4,8	290,5
TOTAL	122	290,5	290,5



18 procédure obtention doc. et art. sélectionnés

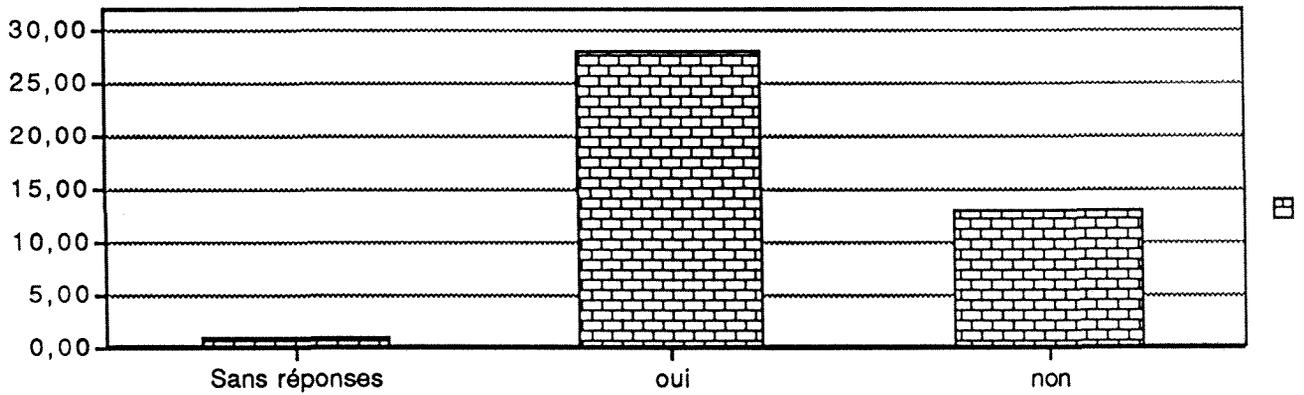
	Effectifs	%	Cumulé
Sans réponses		0,0	0,0
bib organisme tutelle	22	52,4	52,4
bdd cerist	19	45,2	97,6
doc cerist	30	71,4	169,0
a bibliotheque	5	11,9	181,0
auteur	13	31,0	211,9
colleque	19	45,2	257,1
autres	6	14,3	271,4
TOTAL	114	271,4	271,4



lourghi-memoire

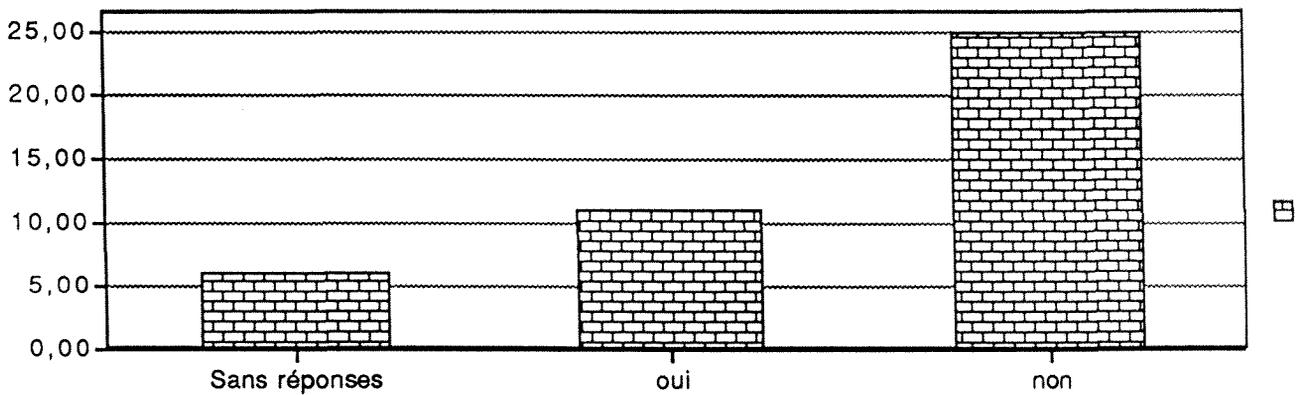
19 utilisez-vous les bdd dans votre recherche documentaire

	Effectifs	%	Cumulé
Sans réponses	1	2,4	2,4
oui	28	66,7	69,0
non	13	31,0	100,0
TOTAL	42	100,0	100,0



20 disposez-vous des moyens d'accès à distance

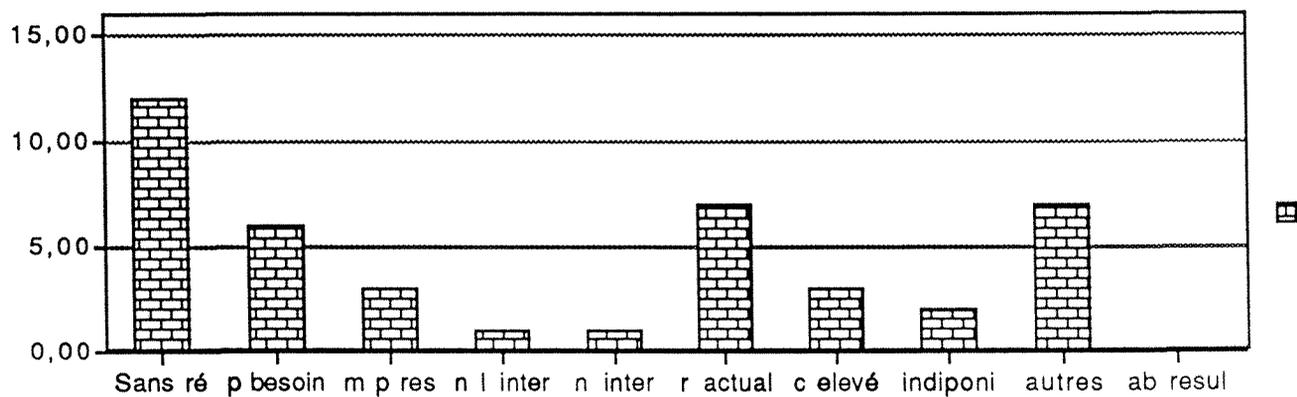
	Effectifs	%	Cumulé
Sans réponses	6	14,3	14,3
oui	11	26,2	40,5
non	25	59,5	100,0
TOTAL	42	100,0	100,0



lourghi-memoire

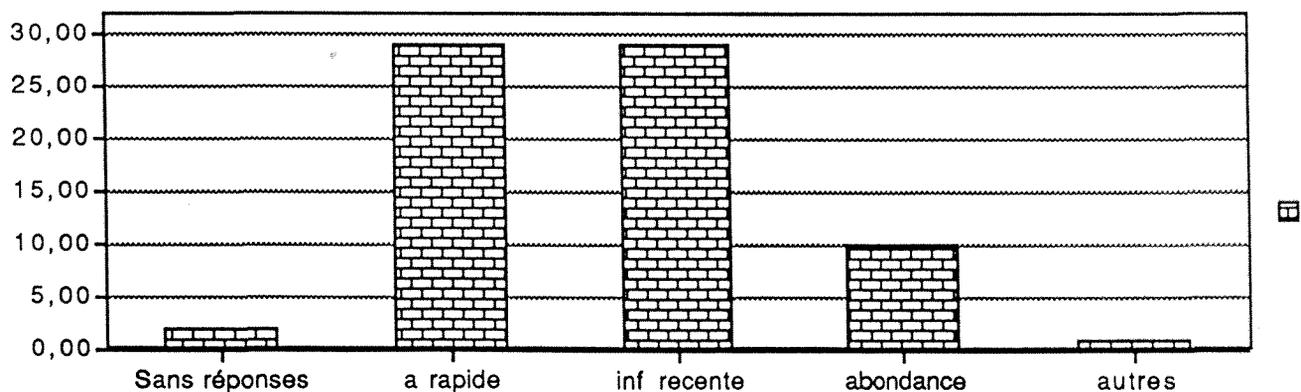
21 vous n'interrogez pas les bdd , donnez les raisons

	Effectifs	%	Cumulé
Sans réponses	12	0,0	0,0
p besoin	6	14,3	14,3
m p resultats	3	7,1	21,4
n l interrogation	1	2,4	23,8
n intermediaire	1	2,4	26,2
r actualisation	7	16,7	42,9
c élevé	3	7,1	50,0
indiponibilité	2	4,8	54,8
autres	7	16,7	71,4
ab resultats		0,0	71,4
TOTAL	30	71,4	71,4



22 quelles avantages offrent-elles aux chercheurs

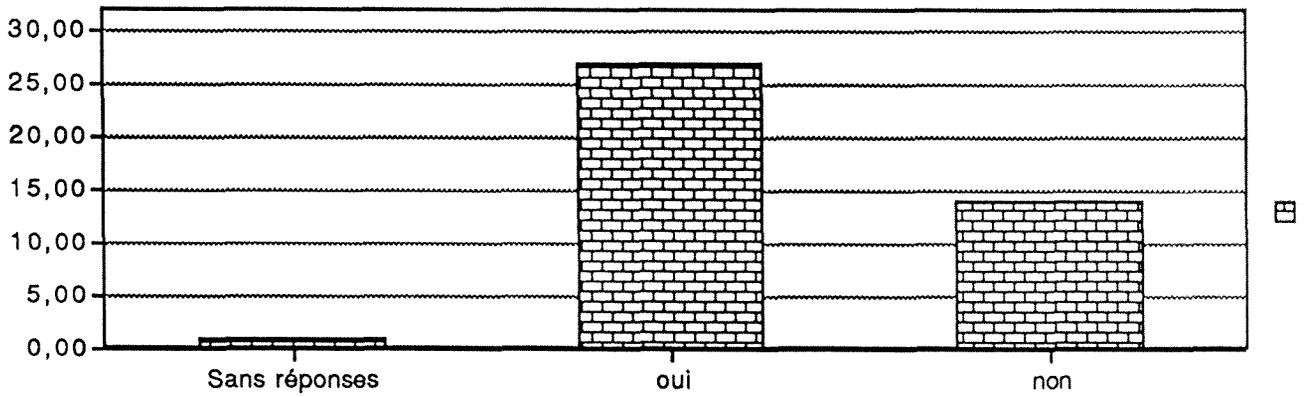
	Effectifs	%	Cumulé
Sans réponses	2	0,0	0,0
a rapide	29	69,0	69,0
inf recente	29	69,0	138,1
abondance	10	23,8	161,9
autres	1	2,4	164,3
TOTAL	69	164,3	164,3



lourghi-memoire

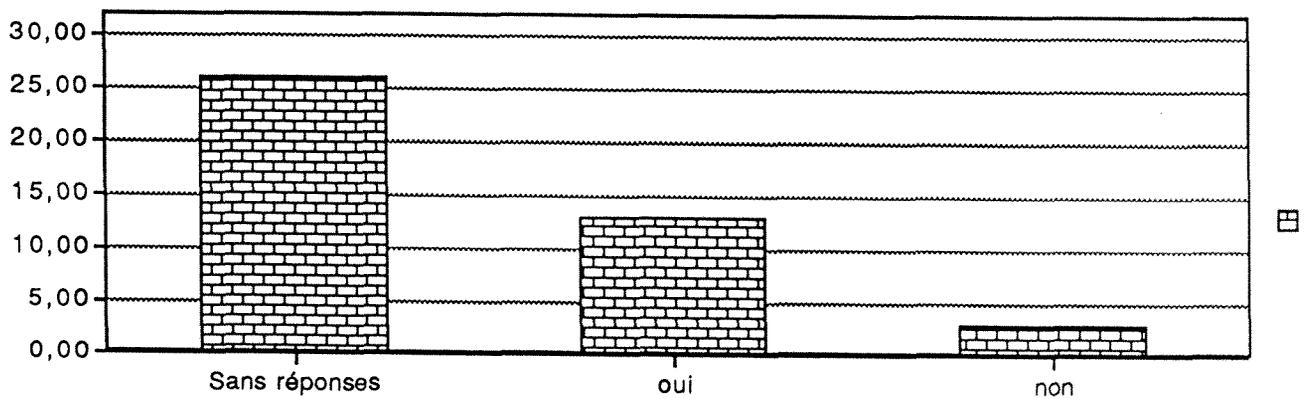
23 interrogez-vous les bases de données du cerist

	Effectifs	%	Cumulé
Sans réponses	1	2,4	2,4
oui	27	64,3	66,7
non	14	33,3	100,0
TOTAL	42	100,0	100,0



24 si non, souhaiteriez-vous le faire

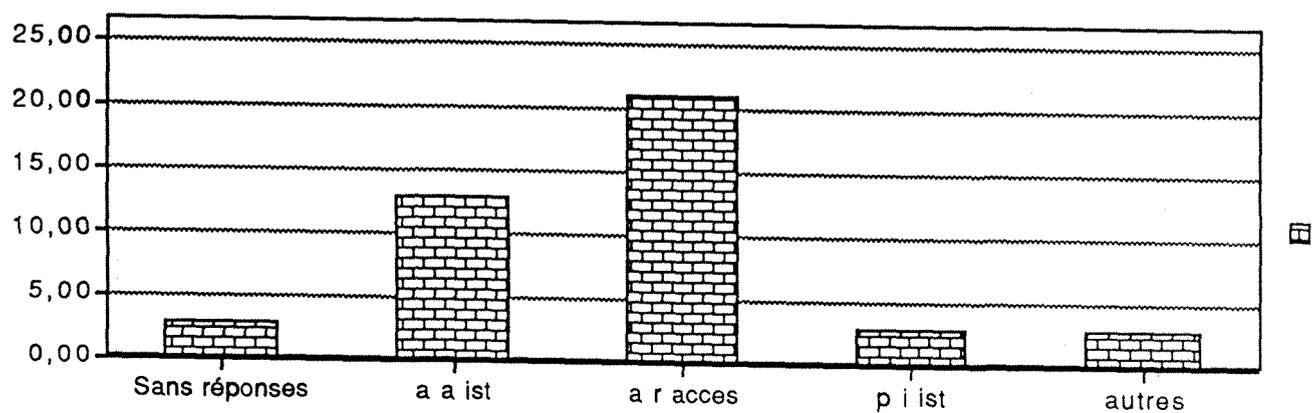
	Effectifs	%	Cumulé
Sans réponses	26	61,9	61,9
oui	13	31,0	92,9
non	3	7,1	100,0
TOTAL	42	100,0	100,0



lourghi-memoire

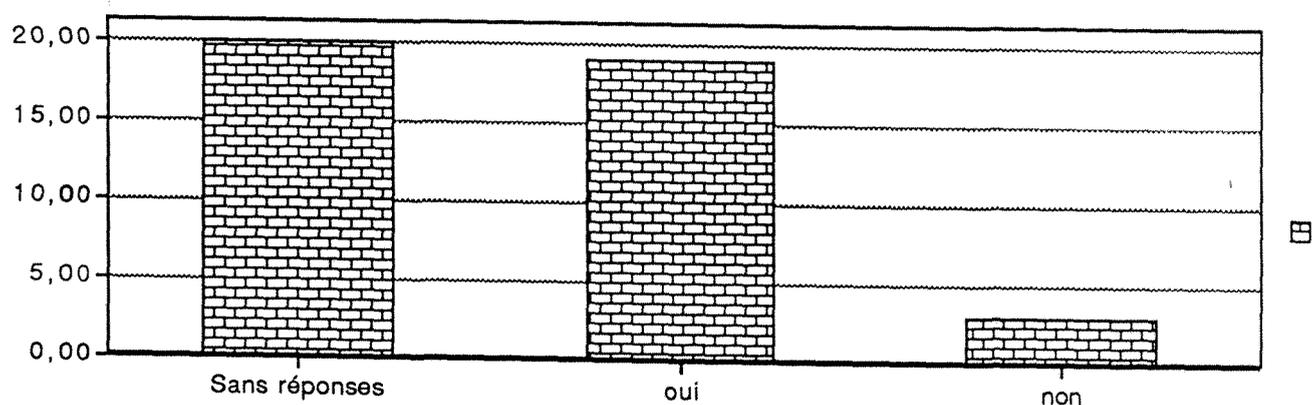
27 l'introduction du minitel

	Effectifs	%	Cumulé
Sans réponses	3	0,0	0,0
a a ist	13	31,0	31,0
a r acces	21	50,0	81,0
p i ist	3	7,1	88,1
autres	3	7,1	95,2
TOTAL	40	95,2	95,2



28 ya t-il des insuffisances en matière d'accès à l'ist

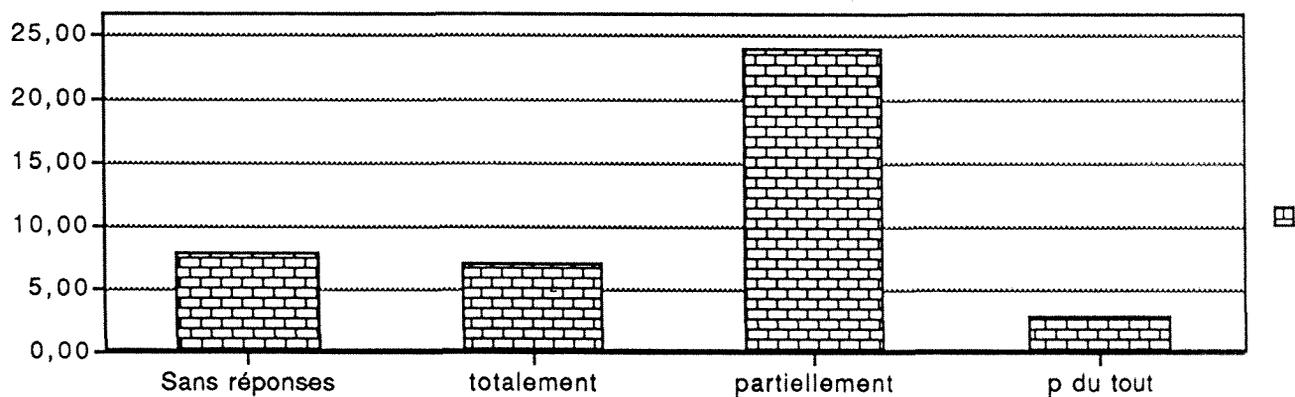
	Effectifs	%	Cumulé
Sans réponses	20	47,6	47,6
oui	19	45,2	92,9
non	3	7,1	100,0
TOTAL	42	100,0	100,0



lourghi-memoire

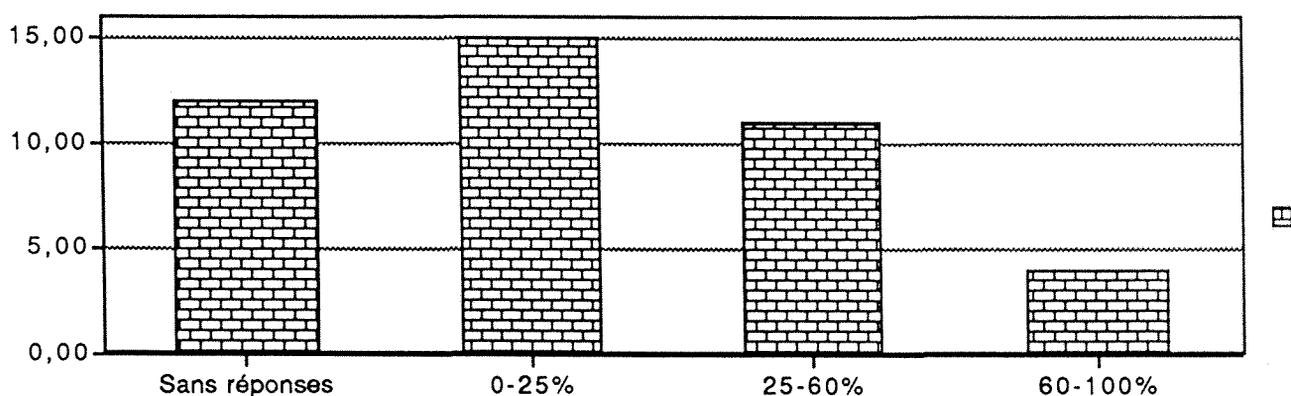
25 l'information bib ou ref du cerist repond avos besoins

	Effectifs	%	Cumulé
Sans réponses	8	19,0	19,0
totalement	7	16,7	35,7
partiellement	24	57,1	92,9
p du tout	3	7,1	100,0
TOTAL	42	100,0	100,0



26 a quelle proportion trouvez-vous au cerist doc prim select.

	Effectifs	%	Cumulé
Sans réponses	12	28,6	28,6
0-25%	15	35,7	64,3
25-60%	11	26,2	90,5
60-100%	4	9,5	100,0
TOTAL	42	100,0	100,0



avez-vous des suggestions ou remarques à faire

43 mots trouvés

29 questionnaires sans réponse ou non concernés

Occurrences	Mots ou Expressions inventoriés
1	CREATION-SERVICE-NATIONAL-UNIQUE-POUR-PERIODIQUES-DOTE-DES-MOYENS-DE-REPRO
1	INSTALLATION-BASES-DE-DONNEES-DANS-LES-BIBLIOTHEQUES-UNIVERSITAIRES
1	EXISTENCE-DE-CES-BANQUES-DE-DONNEES-AU-NIVEAU-DES-ORGANISMES-UNIVERSITAIRE
1	FAIRE-CONNAITRE-L
1	SURVEILLER-ETAT-DES-OUVRAGES
1	REGLEMENTER-SERVICE-PRET
1	ACQUERIR-OUVRAGES
1	AMELIORER-SERVICE-TRAITEMENT-DOCUMENTAIRE
1	INFORMATION
1	FAIRE-DIFFUSER-L
1	METTRE-A-LA-DISPOSITION-DE-TOUT-LE-MONDE-DES-MOYENS-DE-COMMUNICATION-A-D
1	UNE-ANTENNE-DU-CERIST-DANS-LE-SUD-DU-PAYS-LIEU-DE-MON-TRAVAIL
1	SOUHAITE-DISPONIBILITE-D
1	EXTERIEUR
1	INFORMATION-ET-DE-VULGARISATION-ENVOI-DE-NOTES-ET-DE-REVUES-A-TOUS-LES-CEN
1	-PLUS-D
1	ACQUISITION-DES-ARTICLES
1	MON-PROBLEME-SE-POSE-AU-NIVEAU-DE-L
1	UTILISATION
1	SANS-PROTOCOLE-D
1	ACCES-SOIT-DISPONIBLES-POUR-TOUT-LE-MONDE-
1	IL-FAUT-QUE-LES-MOYENS-D
1	-AMELIORER-LA-RAPIDITE-DANS-LES-REPNSES
1	-MISE-A-JOUR-ET-DEVELOPPEMENT-DES-DONNEES
1	-LE-PRET-INTER-BIBLIOTHECAIRE-DOIT-ETRE-ETABLI-DANS-LES-PLUS-PROCHE-AVENIR
1	AUTRES-MESURES-PROPRES-A-SA-PROMOTION-EX
1	IST-DANS-LA-RECHERCHE-DOIT-ETRE-RENTABILISE-PAR-LE-DEVELOPPEMENT-D
1	UTILISATION-DE-L
1	L
1	-RECHERCHE-ETRANGERS
1	-DERECHERCHE-DES-UNIVERSITES-ET-CENTRES-DE
1	-RAPPORTS
1	ACQUISITION-DES
1	METRE-LE-PAQUET-POUR-FAIRE-AVANCER-LE-PROJET-CATALOGUE-COLLECTIF-NATIONAL
1	DISTANCE
1	A
1	UN-RESEAU-LOCAL-CONNECTE-A-CETTE-BASE-PERMET-DE-COMMANDER-DES-OUVRAGES
1	ABSENCE-DE-PERIODIQUES-SPECIALISES-EN-LANGUE-NATIONALE-ABSENCE-DE-DOCUMENT
1	ACCES-AUX-BANQUES-DE-DONNEES-EXISTE
1	-PAR-CONTRE-IL-FAUT-POUR-CELA-QUE-LE-SERVEUR-D
1	UTILISATION-DE-TOUT-AUTRE-EQUIPEMENT-TERMINAL-ADEQUAT-EST-SUFFISANT
1	EST-PAS-UNE-EXIGENCE-POUR-ATTEINDRE-LES-OBJECTIFS-QUE-VOUS-CITEZ-L
1	INTRODUCTION-DU-MINITEL-N

15 R fréquentez-vous un centre de documentation

12 Rec. de vous fréquentez peu ou pas de centre de documentation pour

Test du Khi2 : Moins de 90 % (21 valeur(s) théor. < 5)

	0	1	2	3	4	5	6	TOTAL
Sans réponses		16	4	4	17	2		43
eloig m.temps		7	3	1	7	3		21
coll ins		9	4	2	10	3		28
pas besoin		3	1	1	1	1		7
TOTAL		35	12	8	35	9		99

Test du Khi2 : Moins de 90 % (21 valeur(s) théor. < 5)

	0	1	2	3	4	5	6	TOTAL
Sans réponses		45,7	33,3	50,0	48,5	22,2		43,4
eloig m.temps		20,0	25,0	12,5	20,0	33,3		21,2
coll ins		25,7	33,3	25,0	28,5	33,3		28,2
pas besoin		8,5	8,3	12,5	2,8	11,1		7,0
TOTAL		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0		100,0

Test du Khi2 : Moins de 90 % (21 valeur(s) théor. < 5)

	0	1	2	3	4	5	6	TOTAL
Sans réponses		37,2	9,3	9,3	39,5	4,6		100,0
eloig m.temps		33,3	14,2	4,7	33,3	14,2		100,0
coll ins		32,1	14,2	7,1	35,7	10,7		100,0
pas besoin		42,8	14,2	14,2	14,2	14,2		100,0
TOTAL		35,3	12,1	8,0	35,3	9,0		100,0

Test du Khi2 : Moins de 90 % (21 valeur(s) théor. < 5)

	0	1	2	3	4	5	6	TOTAL
Sans réponses		,0	,2	,0	,2	,9		1,5
eloig m.temps		,0	,0	,2	,0	,6		1,0
coll ins		,0	,1	,0	,0	,0		,3
pas besoin		,1	,0	,3	,8	,2		1,5
TOTAL		,2	,4	,7	1,1	1,8		4,4

17 R fréquentez-vous un centre de documentation

12 Rec. de types de documents utilisez-vous

Test du Khi2 : Moins de 90 % (13 valeur(s) théor. < 5)

	0	1	2	3	4	5	6	TOTAL
Sans réponses		1			1			2
livres period		27	10	6	30	5		78
actes c c r		24	10	5	29	3		71
TOTAL		52	20	11	60	8		151

Test du Khi2 : Moins de 90 % (13 valeur(s) théor. < 5)

	0	1	2	3	4	5	6	TOTAL
Sans réponses		1,9			1,6			1,3
livres period		51,9	50,0	54,5	50,0	62,5		51,6
actes c c r		46,1	50,0	45,4	48,3	37,5		47,0
TOTAL		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0		100,0

Test du Khi2 : Moins de 90 % (13 valeur(s) théor. < 5)

	0	1	2	3	4	5	6	TOTAL
Sans réponses		50,0			50,0			100,0
livres period		34,6	12,8	7,6	38,4	6,4		100,0
actes c c r		33,8	14,0	7,0	40,8	4,2		100,0
TOTAL		34,4	13,2	7,2	39,7	5,2		100,0

Test du Khi2 : Moins de 90 % (13 valeur(s) théor. < 5)

	0	1	2	3	4	5	6	TOTAL
Sans réponses		,1			,0			,1
livres period		,0	,0	,0	,0	,1		,2
actes c c r		,0	,0	,0	,0	,1		,2
TOTAL		,1	,0	,0	,1	,3		,6

6 R utilisez-vous les bdd dans votre recherche documentaire
 19 Rec. de domaine de travail

Test du Khi2 : Moins de 90 % (9 valeur(s) théor. < 5)

0 1 2 TOTAL

Sans réponses

sci	1	17	9	27
sii		7	3	10
autre		4	1	5
TOTAL	1	28	13	42

Test du Khi2 : Moins de 90 % (9 valeur(s) théor. < 5)

0 1 2 TOTAL

Sans réponses

sci	100,0	60,7	69,2	64,2
sii		25,0	23,0	23,8
autre		14,2	7,6	11,9
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0

Test du Khi2 : Moins de 90 % (9 valeur(s) théor. < 5)

0 1 2 TOTAL

Sans réponses

sci	3,7	62,9	33,3	100,0
sii		70,0	30,0	100,0
autre		80,0	20,0	100,0
TOTAL	2,3	66,6	30,9	100,0

Test du Khi2 : Moins de 90 % (9 valeur(s) théor. < 5)

0 1 2 TOTAL

Sans réponses

sci	,1	,0	,0	,3
sii		,0	,0	,0
autre		,1	,1	,3
TOTAL	,1	,2	,2	,6

BIBLIOTHEQUE DE L'ENSSIB



9653812